

*Participation
H. Sekh.*

REPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité
Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)

**ETUDE DE MARCHÉ ET DE DEBOUCHES POUR LES PRODUITS
DONT LES FILIERES SERONT APPUYEES DANS LE CADRE DE LA
MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET P2RS**

Typologie des commune d'intervention du P2RS



Consultant
Maliki Barhouni

Juillet 2016

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 DIRECTION DES ETUDES ET
 LA PROGRAMMATION

participatifs
Y. S. -

N° B.O.DU.....

N° DEP 360 DU 21/07/16

FICHE DE TRANSMISSION DU COURRIER

DEP		DSEP	<input checked="" type="checkbox"/>	DP		DAF		Division Crédit rural
DEP/A		DEG		DAP		SD		

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Pour suite à donner | Pour suivi |
| Pour transmission | Pour information |
| Pour en parler à | Pour faire circuler et retour |
| Pour études et observations | Pour photocopie |
| Pour exploitation | Pour noter et classer |

Observations DEP/A

Observations DEP

21/07/2016
DSEP pour
représenter DEP
ff

Observations du Chef de Division

Sigles et abréviations

APE: Accord de Partenariat Economique

AREN: Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger

BAB: Banque d'Aliments Bétail

BC: Banque Céréalière

BCEAO: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BEC: Bon d'Enlèvement et de Commercialisation

BIA: Banque d'Intrants Agricoles

BOAD: Banque Ouest Africaine de Développement

CAIMA: Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles

CAPAN: Collectif des Associations Pastorales au Niger

CCIN: Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger

CDR: Contribution au Développement Rural

CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CFE: Centre de Formalités des Entreprises

CNUT: Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics

CRA: Chambre Régionale d'Agriculture

CRS: Catholique Relief Service

DRA: Direction Régional de l'Agriculture

FAD: Fonds Africain de Développement

FAO: Food and Agricultural Organisation (Organisation Mondiale de l'Agriculture et de l'Alimentation)

FIDA: Fonds Internationale de Développement Agricole

FMI: Fonds Monétaire International

FOB : Free On Board

FUCR: Fédération des Unions des Coopératives Rurales

IMF: Impôt du Minimum Forfaitaire

NIF: Numéro d'Identification Fiscal

OHADA: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OMC: Organisation Mondial du Commerce

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OP: Organisation Paysanne

PAC: Programme d'Actions Communautaires

PAC/RC: Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PAMED: Programme d'Appui à la mise en Place des Entités Décentralisées

PASADEM: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans
la Région de Maradi

PASEL: projet Aménagement et Sécurisation de l'Elevage

PASOC: Programme d'Appui aux Organisations de la Société Civile

PDC: Plan de Développement Communautaire

PDE: Pôle de Développement Economique

P2RS: Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et
Nutritionnelle au Sahel

PIB: Produit Intérieur Brut

PMERSA: Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité
Alimentaire

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PPAAO: Projet d'amélioration de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest

PRACC: Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance

PRAS: Projet régionale d'Appui au Pastoralisme au Sahel

ProDAF: Programme de Développement de l'Agriculture Familiale

PRODEX: Projet de Développement des exportations et des Marchés Agro-Sylvo-Pastoraux

Projet K2M: Projet Kano-Katsina-Maradi

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

RCCM: Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

RECA: Réseau des Chambres d'Agriculture

SIMA: Système d'Information sur les Marchés Agricoles

SIMB: Système d'Information sur les Marchés de Bétail

SINERGI-SA: Société d'Investissement au Niger, Gestion & Initiatives

SNCP: Société Nigérienne des Cuirs et Peaux

SONITAN: Société National de Tannerie du Niger

TDR: termes De Référence

TI: Taxe Immobilière

TP: Taxe Professionnel

TVA: Taxe sur la Valeur Ajoutée

UBT: Unité Bétail Tropicalisé

UEMOA: Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

I. REGION D'AGADEZ: Commune d'Aderbissinat

1.1 Présentation de la commune

La commune rurale d'Aderbissinat se trouve dans la région d'Agadez, département d'Aderbissinat. Elle est la seule commune de ce département.

Le chef-lieu de la commune est situé sur la route nationale bitumée qui relie Agadez à Zinder (RN11) à respectivement 160 km au Sud de la ville d'Agadez et à 295 km au Nord de la ville de Zinder. Selon le RGPH de 2012, la population de la commune rurale d'Aderbissinat était en 2012 de 35 320 hbts localisés dans 31 villages administratifs, 427 campements ou hameaux.

La commune d'Aderbissinat est une commune à vocation pastorale où l'élevage reste la principale activité de la population. Il constitue le poumon économique de la commune.

Le cheptel de la commune rurale d'Aderbissinat est estimé à 446 331 UBT. C'est un élevage principalement extensif de camelins, des bovins, ovins, des caprins, des asins et des équins.

Après l'élevage, la population d'Aderbissinat pratique les cultures maraîchères autour des points d'eau de surface ou au moyen des puisards traditionnels dans les sites de Aderbissinat, Marandet, Garmaga, Tchintaborak, Toumboulaga, Tougbalana, Tagdoufat.

1.2 Infrastructures disponibles

La commune d'Aderbissinat dispose d'importantes potentialités en eaux de surfaces assurant la disponibilité de l'eau surtout pour le bétail. Ainsi, on dénombre :

- 45 grands koris et de nombreux petits affluents drainant des eaux importantes;
- 67 mares semi-permanentes dont les plus importantes sont Aderbissinat, Tougbalana, Toumboulaga, Tchintaborak, Mama, Germawane et une source d'eau douce à Tadiben
- 45 sites des terres aménageables à des fins maraîchères totalisant environ 2 385 ha ;
- 3 sites des terres aménageables à des fins pastorales totalisant 25 ha environ à récupérer et régénérer : Ichérid, Amazeidir, Abatol.

Sur le plan des infrastructures hydrauliques, Aderbissinat compte trois Mini AEP (Abalama, Aderbissinat et Anialé), 54 forages à motricité humaine (PMH), 103 puits modernes et 1 449 puits traditionnels en mauvais état.

En ce qui concerne le réseau routier, la commune a l'avantage d'être traversée par la route nationale goudronnée (RN11) qui relie Agadez et Zinder, au niveau de laquelle le trafic est important.

1.3 Production, stockage, conservation et transformation

Avec un cheptel estimé à 446 331 UBT, l'élevage reste de loin le principal pourvoyeur de revenus aux ménages. Cependant, il reste extensif et transhumant laissant peu de

place à la modernisation (élevage qualitatif semi-intensif voire intensif) supposant une plus grande responsabilité vis-à-vis de la gestion des ressources pastorales et le recours systématique aux soins vétérinaires et aux compléments aliments bétail de plus.

En ce qui concerne la transformation des produits, la commune d'Aderbissinat dispose d'une laiterie moderne qui reconditionne et vend du lait de vaches et de chamelles et fabrique des fromages. Entre la saison froide et la période hivernale, les quantités chutent respectivement de quarante (40) litres à dix (10) litres concernant le lait de vache, de cinquante (50) litres à cinq (05) litres concernant le lait de chamelle à cause de la dispersion et de l'éloignement des éleveurs mais aussi du caractère aléatoire des périodes de mises-bas.

Il faut noter l'existence d'une ferme avicole implantée le 24/06/2014 par un jeune volontaire dans le village d'Aderbissinat à la faveur du programme gouvernemental de l'initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens).

1.4 Commercialisation des produits

La commune d'Aderbissinat possède trois marchés hebdomadaires (Aderbissinat, Abalama et Tchintaborak) qui favorisent le développement des activités commerciales locales.

Les principaux produits échangés sont le bétail sur pied et les sous-produits animaux (lait, beurre, fromage, viande et cuirs et peaux), les vivres et des produits et articles divers.

Sur les trois marchés hebdomadaires de la commune, les présentations des animaux pour le mois de janvier 2015 est donnée dans le tableau ci-dessous :

Animaux	Présentés	Vendus
Bovins	1668	1308
Ovins	2415	2381
Caprins	4011	3703
Camelins	203	151
Asins	531	490
Equins	15	11
Total	8843	8044

1.5 Problèmes identifiés

Les principales contraintes qui entravent le développement de la commune rurale de Aderbissinat sont :

- L'enclavement des zones et l'impraticabilité des pistes de desserte ;
- L'insuffisance des infrastructures économiques et la vétusté des infrastructures existantes (marchés, aires d'abattage, points d'eaux pastoraux, etc)
- La non disponibilité des intrants agricoles et pastoraux de qualité ;
- la faiblesse d'animation des marchés locaux et le manque de marchés à bétails modernes ;

- L'insuffisance de points d'eau modernes et le faible maillage en points d'eau pastoraux
- La faiblesse du tissu organisationnel des éleveurs les rendant incapables de maîtriser le marché de leurs produits et de participer efficacement aux politiques sectorielles les concernant ;
- La prolifération des maladies animales due aux entrées et sorties de bétail des transhumants venant des communes voisines et insuffisance de la couverture en services d'encadrement
- La faible participation économique et politique des femmes
- La non professionnalisme des organisations de la société civile
- l'accès limité aux crédits des agents économiques ;

1.6 Actions prioritaires à mener pour développer la Commune

- La sensibilisation des éleveurs sur les bonnes pratiques d'élevage : supplément alimentaire, santé animale, déstockage, etc
- L'organisation et la restructuration des éleveurs
- Le renforcement de l'encadrement et de l'appui conseil aux éleveurs
- La réalisation d'un diagnostic des Banques céréalières existante et mise en place des nouvelles banques céréalières et des banques d'aliments bétail
- La construction de case santé vétérinaire et des Parcs couloirs de vaccination
- La construction des Aires d'abattage modernes à Aderbissinat et dans les deux autres centres (Abalama et Tchintaborak)
- L'aménagement de trois marchés à bétail de la commune
- La valorisation des produits de l'élevage par l'appui aux femmes pour la transformation du lait et du beurre
- L'appui à l'artisanat utilitaire local pour les femmes

1.7 Les partenaires intervenants dans la commune rurale d'Aderbissinat

Partenaire	Domaine d'intervention	Financement
Programme d'actions communautaire	Multisectoriel	BM
Programme Nigéro Allemande d'Appui à la Décentralisation et la Bonne Gouvernance (ProDec)	Renforcement des capacités, Appui en équipement et matériels, réactualisation du PDC	GIZ
Programme de Promotion de l'Agriculture Productive (PromAP)	Agriculture, irrigation Renforcement des capacités	GIZ
Coopération Financière Allemande (FICOD)	Marché à bétail, siège de la mairie	Allemagne
Coopération décentralisée : les Côtes d'Armor	sécurité alimentaire, appuis aux maraîchers, aux éleveurs et aux artisans	
PANA résilience	AGR, Agriculture, Elevage	
Comité International de la Croix Rouge (CICR)	Sécurité alimentaire, déstockage, maraîchage, élevage, travaux CES/DRS,	
ONG HedTamat	Puits pastoraux, Boutiques d'intrants zootechniques	
Les agences des nations unies (PAM, UNICEF, PNUD, FAO,) et les ONG	Multisectoriel	

II. REGION DE DIFFA

2.1. Commune de Maïné Soroa/ Maïné Soroa

2.1.1. Présentation de la commune

La Commune Urbaine de Maïné Soroa est située dans la partie Sud-ouest de la Région de Diffa, à l'extrême Sud-est du Niger sur la route Nationale N°1, à 1290 km de Niamey, la capitale. Elle compte 295 villages totalisant une population d'environ 78 000 habitants.

La population est essentiellement composée des groupes ethnolinguistiques suivants : Manga (kanuri) et agropasteurs peulhs. Cette population est de confession musulmane.

La Commune fait frontière à l'Est avec la Commune de Chétimari, au Nord avec la Commune Rurale de Foulatari, et à l'Ouest avec celle de Goudoumaria. Au Sud elle est limitée par la République Fédérale du Nigeria (Etats de Yobé et Borno) sur plus de 30 km, matérialisés par la rivière Komadougou Yobé.

Les principales activités économiques procurant aux ménages leurs revenus sont par ordre d'importance : l'agriculture, l'élevage, le commerce, les emplois salariés et les AGR, l'artisanat, le transport et la pisciculture.

La commune est située dans une zone à vocation pastorale par excellence, particulièrement dans sa partie Nord

2.1.2. Infrastructures disponibles

- 2 Centres de Santé Intégrés (CSI) et 19 Cases de Santé (CS),
- 47 écoles primaires,
- Un CES (composé d'un CEG et d'un Lycée).
- Cinq (5) centres d'alphabétisation permanents.
- 299 points d'eau modernes dont 218 puits villageois cimentés (maraîchers et non maraîchers) et 81 forages,
- Sept (7) parcs de vaccination.
- Treize (13) couloirs de vaccination dont 10 en béton et 3 métalliques (la plupart est ensablée)
- Sept (7) abattoirs séchoirs dont 4 fonctionnels.

2.1.3. Production, stockage, conservation et transformation

La production agricole est dominée par l'agriculture pluviale. L'importance des précipitations et leur répartition dans l'espace et dans le temps conditionnent le niveau de la production. La pluviométrie moyenne est de 336 mm par an. Les cultures se pratiquent dans les parties Nord, Nord-est, Ouest et Nord-Ouest de la Commune sur les sols sablonneux très pauvres. Les spéculations cultivées sont surtout le mil, le Niébé. Les cultures hivernales sont de plus en plus délaissées au profit des cultures

irriguées. Les espèces animales rencontrées dans la commune sont : bovins, ovins, caprins, camelins, asins, équins

2.1.4. Commercialisation des produits

Les activités de commerce sont en grande partie tournées vers le Nigeria voisin mais se pratiquent aussi avec la Commune voisine de Diffa, la région de Zinder. Les produits les plus commercialisés sont des animaux (bovins, ovins, caprins, asins, équins, camelins), des produits céréaliers (mil, sorgho, maïs), des produits maraîchers (poivron, ail, manioc, oignon, carottes, choux, patates, tomates, etc) et des produits artisanaux (nattes, cordes, etc...) et des produits manufacturiers (savons, lampes, torches, pétrole, etc ...).

2.1.5. Problèmes identifiés

- Ensablement dû à l'écoulement de l'eau de la nappe vers le captage;
- niveau d'organisation des populations);
- L'inadéquation des critères nationaux d'attribution des points d'eau;
- Le faible niveau d'appropriation et d'application des textes portant régime de l'eau par les différents acteurs en général et les populations bénéficiaires en particulier;
- Dégradation du potentiel forestier (dû aux sécheresses successives de ces dernières années);
- Les feux de brousse,
- Les coupes abusives du bois,
- la mauvaise gestion des ressources pastorales ;
- la faible organisation des éleveurs ;
- la mauvaise gestion des points d'eau ;
- l'ensablement des cuvettes pastorales ;
- l'absence de délimitation et de matérialisation biomécanique des couloirs de passage au niveau des aires de pâturage ;
- la difficulté d'avoir accès au cours d'eau permanent ;
- la réticence des éleveurs à faire vacciner leur cheptel.
- l'érosion éolienne et l'érosion hydrique ;
- la baisse de fertilité des sols et la remonté saline ;
- l'envahissement ou la colonisation des espaces par les mauvaises plantes,
- l'insuffisance des terres aménagées (les potentialités à aménager existent encore) ;
- l'inorganisation des producteurs qui évoluent chacun de son côté ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique (1 conseiller agricole pour 13 000 habitants) ;
- l'ensablement des cuvettes, des mares et du lit majeur de la Komadougou Yobé (grappe de Tam);
- l'insuffisance du matériel et des intrants agricoles (engrais, pesticides, etc.....) ;
- l'insuffisance de moyens d'exhaure de l'eau d'irrigation;

- l'insuffisance de la maîtrise d'eau d'irrigation (la Komadougou et ses bras amorçant leur retrait très souvent au moment où les plants ont le plus besoin d'eau) ;
- l'insuffisance de crédits agricoles ;
- la frilosité pour solliciter des crédits auprès des Institutions de Microfinance (IMF) de la place (Mutuelle N'Gada).
- la prolifération des intrants de mauvaise qualité sur le marché ;
- la réduction des emblavures (pour les cultures) à cause de l'insécurité ;
- la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages due à la présence des réfugiés et déplacés due à l'insécurité (conflit contre Boko Haram).

Actions prioritaires à mener pour développer la commune

- Aide d'urgence aux ménages vulnérables ;
- Désensablement des cuvettes, des mares et du lit majeur de la Komadougou ;
- Création des banques d'intrants agricoles ;
- Création des banques d'aliment bétail ;
- Mécanisation de l'Agriculture ;
- Encadrement des producteurs.

2.1.6. Partenaires au développement intervenant dans la Commune de Maïné Soroa

Nom de la structure partenaire ou personne ressource	Type d'actions envisagées	Etat d'avancement
Projet d'Appui à la Gestion des Ressources Naturelles (PAGRN)	Appui à la gestion des ressources naturelles en vue de la préservation de l'environnement	En cours d'exécution
Programme d'Actions Communautaires (PAC)	Sous projet : appui au développement local, renforcement des capacités	En cours d'exécution
PADL-Diffa	Sous projet : appui au développement, renforcement des capacités	En cours d'exécution
CARE International	Lutte contre le sida, appui aux menaces pastorales, décentralisation, micro finance	En cours d'exécution
PADL-N'guigmi et USAID	Construction du siège et formation des élus locaux	En fin de projet

Nom de la structure partenaire ou personne ressource	Type d'actions envisagées	Etat d'avancement
ANPIP	Irrigation, apport en matériels agricoles aux producteurs	En fin de projet
ZFD : gestion des conflits	Formation aux élus locaux	En cours d'exécution
PAPAK	Organisation des productions rurales	En fin de projet
PASFER/mutuelle N'gada	Micro finance	En fin de projet
PS/PRP (initiatives PPTTE)	Infrastructures, crédits féminins, équipements, reboisements, promotion de l'emploi des jeunes par le soutien aux AGR	En cours d'exécution

2.2. Commune de Foulatari / Maïné Soroa

2.2.1. Présentation de la commune

La commune de Foulatari est une commune rurale située dans la partie nord du Département de Maïné Soroa, Région de Diffa.

La population, essentiellement composée de peulh Fulbé a pour principale activité l'élevage qui a payé un lourd tribut pendant la crise de l'année 2010. L'élevage est appuyé par une agriculture dunaire destinée exclusivement à l'autoconsommation.

La commune compte 143 tribus (dont 99 sont titulaires de décision de l'autorité Départementale).

La commune est à dominante pastorale. L'élevage constitue l'activité principale des populations de la commune. Le cheptel est composé (par ordre de considération des communautés) de bovin, d'ovin de Caprin, de camelin, d'équin et d'asine.

L'agriculture constitue la deuxième plus importante activité exercée par les communautés est pratiquée dans les cuvettes et les vallées voire sur les plaines. Les principales spéculations produites sont le mil et le sorgho.

2.2.2. Infrastructures disponibles

- La commune compte-t-elle soixante onze (71) puits cimentés dont trente six (36) nécessitent de la réhabilitation
- Une (1) Mini-A.E.P,
- Environ trois cent trente puits traditionnels.
- 38 écoles toutes catégories confondues (28 primaires, 3 médersa, 6 franco-arabe, 1maternelle).

- 21 classes en dur dont 3 dégradées et 37 en paillote (il faut signaler que les paillotes sont reprises presque à chaque rentrée).
- (4) latrines scolaires ont été identifiées toutes à Foulatari,
- Sept (7) centres d'alphabétisation ont été énumérés pendant le diagnostic participatif.
- Un (1) CSI de type I en bon état et 5 cases de santé communautaires dont deux (2) dégradées (non fonctionnelles),
- Une dizaine (10) de marchés ruraux hebdomadaires dont les plus importants sont au nombre de quatre (4): Mellari, Boulabrim, Chillouko et Dougildji.
- (2) moulins à grains fonctionnels et quelques deux (2) boutiques

2.2.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les principales espèces animales de la commune sont les bovins, ovin, Caprin, camelin, et asins. Dans le domaine agricole, la production du mil et du sorgho qui domine.

2.2.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés sont les animaux (bovin, d'ovin, Caprin, camelin, et asins). La production agricole provient des cultures du mil et le sorgho.

2.2.5. Problèmes identifiés

- L'enclavement de cette entité
- L'ensablement des ressources naturelles, des infrastructures et des sites;
- La pauvreté générale engendrée par les pertes animales, la faible production agricole, la mauvaise exploitation des ressources disponibles, etc...
- L'ignorance et l'analphabétisme, la fréquence de maladies et d'épizooties,
- L'enclavement de la commune rendant difficile l'accès au chef lieu et aux autres centres d'échange ou importants,
- L'insuffisance d'infrastructures scolaires, sanitaires, hydrauliques et manque d'infrastructures économiques, etc.

2.2.6. Besoins exprimés

- Le désenclavement de la zone par l'aménagement des pistes rurales,
- L'identification et la régularisation des taxis motos et autres transporteurs,
- L'organisation des jeunes pour la rentabilisation du commerce du bétail,
- Le renforcement des femmes dans les initiatives de développement des activités génératrices de revenus (AGR), etc.
- La réhabilitation, création et/ou construction d'infrastructures et de structures scolaire, sanitaires, d'hydraulique et d'assainissement etc...;
- Le renforcement de capacités des acteurs (y compris de producteurs de base).
- La protection de l'environnement et la mise en valeur conséquente des ressources naturelles,
- La lutte contre l'insécurité alimentaire;

2.2.7. Les actions prioritaires ciblées à travers ces axes sont surtout

- La réhabilitation des infrastructures existantes,
- la lutte contre l'ensablement et les plantes envahissantes,
- les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire,
- la santé humaine et celle des troupeaux,
- le renforcement institutionnel de la commune, etc

2.3. Commune de N'guelBeily / Maïné Soroa

2.3.1. Présentation de la commune

La commune de N'guelBeily est située dans la partie nord Ouest du département de de Maïné Soroa, région de Diffa.

La population, essentiellement composée de peulh Fulbé a pour principale activité l'élevage. L'élevage est appuyé par une agriculture dunaire destinée exclusivement à l'autoconsommation.

La commune est composée de 183 villages et tribus avec une population estime à 789 623 habitants.

L'élevage constitue l'activité principale des populations de la commune. Le cheptel est composé de bovin, d'ovin de Caprin, de camelin, d'équin et d'asins.

L'agriculture est la deuxième plus importante activité exercée par les communautés.

Les principales spéculations produites sont le mil et le sorgho.

2.3.2. Infrastructures disponibles

- La commune compte soixante-onze (71) puits cimentés dont trente-six (36) nécessitent une réhabilitation et une (1) Mini-A.E.P;
- Environ cinq cent trente puits traditionnels;
- La Commune compte 29 écoles (18 primaires, 6 médersa, 5 franco-arabe), 2011 (source : Inspection de l'enseignement primaire de Maïné Soroa) ;
- Quatre (4) latrines scolaires ont été identifiées;
- Sept (7) centres d'alphabétisation ont été énumérés pendant le diagnostic participatif;
- Un (1) CSI de type I en bon état et 7 cases de santé communautaires dont deux (1) dégradées (non fonctionnel les);
- Deux (2) marchés ruraux hebdomadaires.

2.3.3. Production, stockage, conservation et transformation

Dans le domaine de l'élevage qui constitue la première activité des populations, les espèces rencontrées sont les bovins, les ovins, les Caprins, les camelins, les équins et les asins.

En ce qui concerne l'agriculture, elle est la deuxième plus importante activité exercée par les communautés, les principales spéculations produites sont le mil et le sorgho. C'est une agriculture pluviale pratiquée le long des vallées voire et sur des plaines.

2.3.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés sont les animaux (bovins, les ovins, les Caprins, les camelins, les équins et les asins) et les produits agricoles (mil, sorgho).

2.3.5. Problèmes identifiés

- Enclavement de la zone par l'aménagement des pistes rurales;
- Présence de nombreuses maladies animales;
- Déficits fourragers;
- Mauvais maillage des points d'eau;
- Absence d'organisations assez fiables des éleveurs;
- Dégradations de sa faune et de sa flore (suite aux nombreuses années de sécheresse);
- Le caractère extensif de l'élevage;
- La mauvaise gestion des pâturages;
- La persistance des feux de brousse;
- L'ensablement des terres de cultures;
- La pauvreté des sols;
- Action a mené.

2.3.6. Besoins exprimés

- Désenclavement de la zone par l'aménagement des pistes rurales;
- Créations de centre de collettes de lait et fromages;
- Création des forages et puits pastoraux.

III. REGION DE DOSSO

3.1. Commune de Falwel/ Falwel

3.1.1. Présentation de la commune

La commune rurale de FALWEL est située dans le département de Loga, région de Dosso. Le chef lieu de la Commune est FALWEL et se trouve à 43 km à l'Est de Loga et à 75km au Nord de Dosso.

La commune couvre une superficie de 1286km² pour une population estimée à 57 564 habitants selon le RGP/H 2012 répartie dans 50 villages administratifs et 29 hameaux.

Les principales activités de la population sont l'agriculture et l'élevage.

L'agriculture de type pluviale est pratiquée sur l'ensemble du territoire de la commune sur les sols sableux et limono-sableux dans les exploitations familiales. Les principales cultures pratiquées sont le mil, le niébé, l'arachide le voandzou. Les cultures irriguées sont très peu développées dans la commune où on ne dénombre que 9 sites de cultures irriguées totalisant une superficie de 7ha.

Quant à l'élevage, il est soit l'élevage de case, soit l'embouche ovine et bovine, soit de type extensif et transhumant. La commune rurale de Falwel dispose d'un cheptel important. La répartition par espèce se présente comme suit : bovins 29 917 têtes, ovins 28 601 têtes, caprins 43 017 têtes, asins 4 434 têtes, camelins, 198 têtes et équins 201 têtes.

3.1.2. Infrastructures disponibles

La commune ne dispose d'aucun cours d'eau permanent. Toutefois, on a dénombré une mare semi permanente et dix mares temporaires (Moussa deykaina, Téhoizé Koara, Falwel, Toulou Maimassa, Malan Koara, Bangouberi, Bangou Tougounté, Doundou Gorou, Kobangou, Bangou Fanssi).

Le réseau hydraulique est composé de : 85 puits cimentés, 75 forages dont 52 en mauvais état et de 9 mini adductions d'eau potable.

En matière d'infrastructures agricole et d'élevage, la commune dispose 43 banques céréalères, 7 parcs de vaccination, 3 magasins d'aliments bétail, 8 puits pastoraux et est traversée par un important réseau des couloirs de passage desservent la commune sur 220 km dont 95km de balises.

Le réseau routier est très peu développé. En effet, la commune ne dispose pas de route bitumée et la commune est très enclavée. Toute fois la commune dispose d'une route latéritique sur environ 35 km (Sangou à Mallam Koara) et une autre de 16 Km de Malan Koara à Katsaoura dans la sous zone de Gorou Beri Yérima.

3.1.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les principales productions agricoles concernent le niébé, l'arachide, l'oseille et le voandzou cultivé principalement par les femmes. Le tableau ci-dessous donne la production en tonne du département de Loga de 2010 à 2015

cultures	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Niébé	47 029	32 932	53 226	45 981	15327	43107
Arachide	10 780	9 006	9 685	9904	3763	9415
Voandzou	670	978	581	978	296	623
Oseille	2 541	2 563	2 134	2 563	63	1185

Cependant, il n'y a aucune unité de transformation des produits agricoles au niveau de la commune de Falwel. On note des activités de transformation artisanale du niébé en Beroua par la coopérative des femmes qui ont bénéficié de voyage d'échange à Doutchi, de formation dans le domaine de la transformation et d'appui des partenaires.

3.1.4. Commercialisation des produits

Le commerce représente une activité secondaire pour les populations de la commune rurale de Falwel. Les activités commerciales les plus importantes se concentrent sur les six ((6) marchés hebdomadaires des localités ci-après :

- Falwel : Dimanche
- Malan Koira : Jeudi
- DondouGrou : Mercredi
- AyoKoara : Vendredi
- Kogou : Mardi
- GorouBériYérïma : Samedi.

Des transactions importantes se passent aussi avec les marchés des localités voisines. C'est le cas des marchés de Doutchi, Loga, Dosso, Mokko. Les produits échangés sont les produits agricoles, le bétail, et divers d'autres articles.

3.1.5. Problèmes identifiés

Les principaux problèmes identifiés sont :

- Enclavement des zones de production et impraticabilité des routes ;
- Dégradation de terres de culture due à l'érosion éolienne et hydrique;
- Dépendance de la pluviométrie pour production agricole;
- Insuffisance d'intrants agricoles (semences, produits phyto et engrais) ;
- Faible développement des cultures irriguées par manque des sites appropriés;
- Faible organisation des acteurs et non fonctionnement des organisations existantes;

- Insuffisance d'encadrement des producteurs;
- Manque de marchés à bétail aménagés;
- Insuffisance des banques d'aliments bétail (BAB) ;
- Manque d'aires de pâturage ;
- Insuffisance des points d'eaux pastorales ;
- Envahissement des couloirs de pâturage par des espèces non appréciées;
- Difficultés d'approvisionnement des produits vétérinaires;
- Conflits agriculteurs éleveurs;
- Ensablement des points d'eau (mare);
- Manque d'aires d'abattages;
- L'insuffisance des structures de micro-finances et le faible accès au crédit pour les producteurs et éleveurs.

3.1.6. Les actions prioritaires et les besoins exprimés

Les actions prioritaires à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du P2RS sont :

- Réhabilitation et création des Banques Céréalières, Boutiques d'intrants agricoles et zootechniques et Banques d'aliments bétail;
- Appui à la production et multiplication de semences améliorées;
- Diagnostic et redynamisation des organisations des producteurs;
- Matérialisation couloirs de passage;
- Construction d'un parc de vaccination;
- Fonçage puits pastoraux;
- Appui à la transformation de niébé pour les femmes;
- Promotion du microcrédit à travers les AGR pour les femmes;
- Aménagement de marchés;
- Construction de pistes rurales.

3.2. Commune Sokorbé / Loga

3.2.1. Présentation de la commune

La commune rurale de sokorbé est située dans le département de Loga, région de Dosso. Sokorbé qui est le chef-lieu de la commune est situé à 15 km de Loga chef-lieu du département sur la route latéritique reliant Loga- Dosso.

La commune couvre une superficie de 705 km² et regroupe vingt-trois (23) villages administratifs et 7 hameaux une population de 36551 habitants.

La commune rurale de Sokorbé se situe dans la zone soudano-sahélienne avec une pluviométrie moyenne de 535 mm.

Les principales activités de la population sont l'agriculture et l'élevage auxquels s'ajoute le petit commerce et l'exode rural. Aussi, une grande part des bras valide s'adonne à l'exode rural après les récoltes.

Les principales cultures sont le mil et le sorgho pour l'autoconsommation, le niébé et l'arachide pour la commercialisation.

Les principales espèces animales élevées sont les bovins, les ovins, les caprins et la volaille.

3.2.2. Infrastructures disponibles

Dépourvue de cours d'eau permanents, il a été recensé dans la commune rurale de Sokorbé vingt-cinq(25) mares temporaires et une mare(1) permanente qui servent pour le maraichage et l'abreuvement des animaux, 91 puits modernes dont 15 maraichers, 22 forages, 39 puits villageois, 2 puits pastoraux et 7 Mini AEP.

Aussi, il a été recensé 41 Banques d'aliment bétail, 22 Banques céréalieres, 3 banques d'aliments pour bétail, 1 abattoir non moderne, 4 parcs de vaccination, 8 couloirs de passage, 2 magasins de stockage de vivres, 5 marchés ruraux dont 2 marchés à bétail, 1 route latéritique et 1 piste rurale.

3.2.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les principaux produits commercialisables sont le niébé, l'arachide, le sésame, le voandzou, le souchet, et le gombo cultivé en grande partie par les femmes.

Il n'y a pratiquement pas de transformation des produits agropastoraux au niveau de la commune de Sokorbé. Seule l'extraction de l'huile d'arachide est pratiquée par quelques femmes dans les villages.

3.2.4. Commercialisation des produits

A l'image des autres communes du département de Loga, le commerce est peu développé dans la commune rurale de Sokorbé. En effet, le diagnostic communal a identifié comme activité commerciale, le commerce informel. Au niveau de trois (3) marchés hebdomadaires de la commune (Wazey, Moussadey et Kalleydeyberé) et deux(2) marchés de bétail.

Les principaux produits commercialisés sont les produits agricoles (mil, niébé, arachide), les animaux sur pied (ovins, caprins, bovins) et divers autres produits de 1^{ère} nécessité.

3.2.5. Les contraintes relevées

Les principales contraintes relevées sont :

- L'enclavement de la commune et le mauvais état des routes
- La dégradation, l'appauvrissement et l'infertilité des sols ;
- L'insuffisance des infrastructures hydrauliques et des sites aménageables pour les cultures irriguées et absence des mares permanentes
- La dégradation de l'environnement (formation de glacis, koris, coupe abusive de bois, ravinement, feux de brousse)
- L'insuffisance de banques d'aliments pour bétail et de boutiques d'intrants agricoles et zootechniques

- L'insuffisance du personnel d'encadrement des producteurs ;
- La faible organisation des producteurs
- L'insuffisance de parc de vaccination et le manque d'aire de pâturage ;
- L'insuffisance des activités génératrices de revenu et des marchés ruraux;
- L'absence d'institutions de micro-finance ;

3.2.6. Les actions prioritaires et les besoins exprimés

- Aménagement des mares et bas-fonds ;
- Réhabilitation des pistes latéritiques ;
- Actions de récupération et restauration des terres dégradées et reboisement (CES/DRS);
- Appui en intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires) ;
- Réhabilitation et construction des infrastructures hydrauliques;
- Aménagement des marchés ruraux ;
- Matérialisation des couloirs de passage et délimitation des aires de pâturage ;
- Mise en place de boutiques d'intrants zootechniques et vétérinaires ;
- Création banque aliments bétail;
- Mise en place des unités de transformation des produits agropastoraux (niébé et arachide);
- Appui à la transformation de résidu de récolte;
- Restructuration et redynamisation des organisations des producteurs.

3.2.7. Projets/Programmes intervenant dans la commune

Projets/Programmes	Domaines d'interventions	Sources de Financement
Programme d'Appui à la Mise en Place des Entités Décentralisées (PAMED II) Dosso	Sécurité Alimentaire Appuis institutionnel et investissements des communes	Etat du Niger/CTB Bénéficiaires
Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Dosso et Zinder (PADSER)	Sécurité Alimentaire	Etat du Niger/Union Européenne Bénéficiaires
Programme d'Action Communautaire pour la Résilience au Changement Climatique (PAC/RC)	Protection de l'environnement Appui à la sécurité alimentaire Autonomisation des femmes	Etat du Niger/Banque Mondiale Bénéficiaires
UNICEF	Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	UNICEF
PAM	Vivres pour cash ou food for work et cantines scolaires	PAM
LOCAL Niger	Changement Climatique	PNUD/Etat du Niger

LUX- DEV	Sécurité Alimentaire Education	LUX DEV/Union Européenne
Fleuve	Résilience Protection de l'Environnement	

3.3. Commune de Loga/ Loga

3.3.1. Présentation de la commune

La commune urbaine de Loga est située dans le département de Loga. Elle couvre une superficie de 1700 km² pour une population estimée à 82 400 habitants (RGPH 2012) répartie 65 villages administratifs et 97 hameaux.

La Ville de Loga est située à 74 km de Dosso au sud, 35 km de Ballayera au Nord et environ 90 km de Douchi à l'Est sur des tronçons latéritiques.

Le relief est divisé en deux grands ensembles : La zone sablonneuse occupant 90% et la zone argilo-sablonneuse occupant 10% du territoire. La moyenne pluviométrique des dix dernières années est de 450 mm environ par an.

Les principales activités de la population de la commune sont l'Agriculture et l'Elevage :

- L'agriculture est soit de type pluvial pour les cultures de mil, sorgho, niébé, arachide, sésame, voandzou, soit irriguée pour les cultures de tomate, carotte, courge, oignon, laitue et chou
- Quant à l'élevage, il est soit de type sédentaire, intégré à l'exploitation agricole, soit à l'élevage transhumant des bovins, ovins et caprins

3.3.2. Infrastructures disponibles

Le diagnostic communal a recensé dans la commune de Loga en 2012 en termes d'infrastructures économiques 5 routes latéritiques dont Loga-Dosso 75Km, Loga-Balleyara sur 35Km et Loga-Falwel sur 45 Km, 7 marchés, 40 moulins, 41 BC dont 3 non fonctionnelles, 4 banques intrants agricoles, 2 magasins phytosanitaires, 1 couloir de passage, 1 magasin de stockage de vivres et 5 parcs de vaccination.

En ce qui concerne les infrastructures hydrauliques, on note 162 puits cimentés, 76 forages, 43 puits villageois, 6 mini AEP et 48 mares temporaires. Ces mares, d'une durée de 2 à 3 mois, servent pour l'abreuvement des animaux, l'irrigation au niveau des sites maraîchers, la construction des briques et dans certaines zones pour la consommation des populations.

3.3.3. Production, stockage, conservation et transformation

Le département de Loga est une importante zone de production de niébé, arachide et oseille comme le montre les résultats de la production de 2010 à 2014 :

cultures	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Niébé	47 029	32 932	53 226	45 981	15 327	43 107
Arachide	10 780	9 006	9 685	9904	3 763	9 415
Voandzou	670	978	581	978	296	623
Oseille	2 541	2 563	2 134	2 563	63	1185

Malgré l'importance de la production du niébé et d'arachide, il n'existe aucune unité de transformation des produits agro pastoraux dans la commune de Loga. Il est cependant noté l'extraction artisanale d'huile et de tourteaux d'arachide par les femmes.

3.3.4. Commercialisation des produits

Dans la commune urbaine de Loga, le commerce est fortement tributaire non seulement de l'enclavement de la grande partie de la commune mais également de l'insuffisance des marchés ruraux dont les plus importants sont Loga, Sargagui, Bakin Tombo, Dorozi et Kouro Kaina. Ces marchés hebdomadaires disposent de marché de bétail aménagé avec l'appui des projets PAC et PAMED.

3.3.5. Problèmes identifiés

Les principaux problèmes que rencontrent les filières agropastorales au niveau de la commune urbaine de Loga sont :

- L'enclavement des zones de production et impraticabilité des routes ;
- Le faible développement de l'agriculture irriguée ;
- La dégradation des terres et la baisse de la fertilité des sols;
- La faible accessibilité des producteurs et éleveurs aux intrants agricoles et zootecniques;
- L'ensablement des mares et la baisse du niveau de la nappe phréatique ;
- Le manque de zone pastorale rend le contrôle du parcours des troupeaux difficile et cela entraîne un surpâturage à certains endroits et une extension des cultures vers les zones à vocation pastorale;
- L'occupation des aires et des couloirs de passage;
- L'insuffisance des points d'eau pastoraux et des mares permanentes;
- L'insuffisance des infrastructures économiques et la vétusté des infrastructures existantes (marchés, aires d'abattage, etc.);
- L'insuffisance du personnel d'encadrement des producteurs ;
- L'insuffisance des banques d'aliments bétail (BAB) et des banques d'intrants;
- La faible organisation des acteurs des filières et leur non professionnalisation;
- Le non aménagement des marchés ruraux;
- L'insuffisance des structures de micro-finances et le faible accès au crédit pour les producteurs et éleveurs.

3.3.6. Les actions prioritaires et les besoins exprimés

Les actions prioritaires à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du P2RS sont :

- Réhabilitation et création des Banques Céréalières, Boutiques d'intrants agricoles et zootechniques et Banques d'aliments bétail;
- Production et multiplication de semences améliorées;
- Aménagement des mares et vallées;
- Matérialisation couloirs de passage;
- Campagne de sensibilisation sur les vaccination;
- Construction d'un parc de vaccination;
- Fonçage puits pastoraux;
- Actions de récupération et restauration des terres dégradées;
- Promotion du microcrédit à travers les AGR pour les femmes;
- Aménagement de marchés;
- Construction de pistes rurales.

3.3.7. Partenaires au Développement intervenant dans la commune urbaine de Loga

Projets/Programmes	Domaines d'Interventions	Financement
PAMED	Sécurité alimentaire Investissements communautaires	CTB
PAC RC	Résilience	Banque Mondiale
PADSER	Sécurité alimentaire	UE
PASEL 7	Elevage	
PANA Résilience		
Promouvar		
Agences de Nations Unies (PAM, FAO, PNUD, UNICEF, etc)	Sécurité alimentaire, Urgence, Nutrition	

IV. REGION DE MARADI

4.1. Commune de Guidan Amoumoune/ Mayahi

4.1.1. Présentation de la Commune

La commune de GuidanAmoumoune est rattachée au canton de Mayahi, Département de Mayahi.

Elle compte 66 villages administratifs, 130 hameaux, 20 campements touaregs et 5 tribus peulh avec une population de 84 286 habitants

La commune est située dans la zone agricole du département.

Les principales activités de la commune sont l'agriculture (mil, sorgho, niébé...), l'élevage (bovins, caprins, ovins, volaille) ;

Les principales voies d'accès de la commune sont des pistes et latérite dans un état impraticable ;

4.1.2. Infrastructures disponibles

- Existence d'un marché traditionnel;
- Infrastructures hydrauliques : forage, 5 Mini AEP, puits modernes et traditionnels ;
- Infrastructures et équipement des marchés : marché à bétail;
- 13 cases de santé,
- 5 CSI;
- 3 collèges;
- 83 écoles primaires.

4.1.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les spéculations cultivées sont : le mil, niébé, arachide, sorgho, souchet, oseille, sésame, voandzou et maïs.

Les races animales élevées dans la commune : bovins, ovins, caprins, camelins, asins et la volaille

4.1.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés et exportés sont : mil, niébé, sorgho, bétail, cuir et peaux.

4.1.5. Problèmes identifiés

- Enclavement
- Insécurité alimentaire (humaine et alimentaire),
- Epizooties,
- Faiblesse de revenu,
- Attaque parasitaire,

- Analphabétisme,
- Insuffisance des infrastructures scolaires adéquates,
- Insuffisance d'infrastructures scolaire,
- Dégradation des espaces naturels,
- Baisse de la fertilité des sols, insuffisance de fonds de roulement,
- Mauvaise répartition de pluie dans le temps et l'espace.

4.1.6. Actions prioritaires et besoins exprimés

- Constructions des routes ;
- Encadrement des agriculteurs et éleveurs ;
- Electrification du chef-lieu de la commune
- Construction des classes en matériaux définitifs équipés,
- Construction des Mini AEP,
- Fonçage des puits,
- Création des boutiques d'intrants agricoles,
- Création des centres de santé.
- Lutter contre l'insécurité alimentaire (humaine et animale) ;
- Développer les points d'eau ;
- Construction des centres de santé

4.1.7. Partenaires intervenants dans la commune

PAC III ,PADEL,UNICEF,PAM, FAO, ACH, GADEL, Karkara, WATER AID, PNUD

4.2. Commune de Sarkin Haoussa / Mayahi

4.2.1. Présentation de la commune

La commune est rattachée au canton de Mayahi dans le département de Mayahi. Le chef-lieu de la commune est située à 15 km au sud-ouest de Mayahi. Elle compte 53 villages Administratifs avec une population estimée à 76 312 habitants (RGP/H 2012). Elle se situe dans la zone agro-pastorale du département de Mayahi. Les voies de communications sont des pistes rurales et la latérite en mauvais état.

Les Principales activités de la commune sont l'Agriculture, l'Elevage, le Commerce et l'Artisanat.

4.2.2. Infrastructures disponibles

- Infrastructures hydrauliques : 6 mini AEP, 101 puits, 20 forages
- Marchés à bétail,
- 2 comptoirs.

4.2.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les spéculations cultivées sont : le mil, niébé, arachide, sorgho, souchet, oseille, sésame, voandzou et maïs.

Les races animales élevées dans la commune : bovins, ovins, caprins, camelins, asins et la volaille.

4.2.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés et exportés : bétail, céréales, légumineuses, souchets, volaille, lait, beurre, cuir et peaux ;

4.2.5. Problèmes identifiés

- Insécurité alimentaire (humaine et animale);
- Epizooties;
- Faiblesse de revenu;
- Attaque parasitaire;
- Analphabétisme;
- insuffisance des infrastructures scolaires adéquates;
- insuffisance d'infrastructures scolaire;
- dégradation des espaces naturels;
- baisse de la fertilité des sols, insuffisance de fonds de roulement;
- mauvaise répartition de pluie dans le temps et l'espace.

4.2.6. Actions prioritaires et besoins exprimés

- lutter contre l'insécurité alimentaire (humaine et animale) ;
- Constructions des routes ;
- Construction des classes en matériaux définitifs équipés,
- Construction des Mini AEP,
- Création des boutiques d'intrants agricoles ;
- Appui en aliment bétail :
- Appui en produits pharmaceutiques ;
- Appui financiers aux organisations paysannes
- Construction des centres de santé

4.2.7. Partenaires intervenants dans la commune

CRS, PRODAF, SAHEL Bio, ONG Taimakon Manoma, ONG Hex.

4.3. Commune de Bermo/ Bermo.

4.3.1. Présentation de la commune

La commune de Bermo est rattachée au Département du dit nom (Bermo) situé dans la partie nord de la région de Maradi.

Le chef-lieu de la commune est Bermo, situé à 80 kilomètres de la route goudronnée (Dakoro).

Les principales voies d'accès sont des pistes rurales très sablonneuses avec un état dégradé.

La population est estimée à 30 761 habitants (RGP/H 2012); avec une densité moyenne de 45 habitants au Km².

Les peuls, les touaregs et Haoussa constituent les groupes sociolinguistiques qui vivent dans la commune; les peulhs Bororo représentent le groupe ethnique majoritaire.

Elle couvre une superficie de 3151km².

La commune compte trois cent sept (307) tribus dont trois (3) villages administratifs.

La commune de Bermo est une zone pastorale par excellence.

Les principales activités des populations de cette commune sont : /Elevage, le petit commerce, la transhumance, l'artisanat et l'exode.

4.3.2. Infrastructures disponibles

- Puits cimentés (50% de ces puits sont à réhabilités)
- Puits pastoraux
- Mini AEP
- Poste d'eau Autonome
- Forages (certains sont en panne)
- Deux (2) marchés dont un marché à bétail moderne

4.3.3. Production, stockage, conservation et transformation

L'agriculture est peu développée mais on y trouve des cultures du mil, sorgho, niébé. En ce qui concerne l'élevage, les principales espèces animales sont : Caprins, ovins, bovins, camelins, asins

4.3.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune sont:

- Produits agricoles : Mil, sorgho ; niébé, arachide;
- Bétail : Caprins, ovins, camelins, asins;
- Cuirs et peaux.

4.3.5. Problèmes identifiés

- Insuffisance de pâturage ;
- Enclavement ;

- Manque d'aliment bétail ;
- Epizooties ;
- Insuffisance de crédits

4.3.6. Actions prioritaires et besoins exprimés

- Création et renforcement des banques d'aliments bétail et banques d'intrants zootechniques ;
- Création des banques céréalières ;
- Construction d'un parc de vaccination ;
- Appui au développement de l'embouche ;
- Création des points d'eau potable ;
- Reconstitution de cheptel ;
- Vaccination des animaux ;
- Aménagement des espaces pastoraux ;

4.4. Commune de Ouafane

4.4.1. Présentation de la commune

La commune de Ourafane fait partie du canton de Ourafane rattachée au département de Tessaoua. Le chef-lieu de la commune (Ourafane) est située à 43 km au nord du département.

La commune compte 76 villages administratifs et 3 tribus peulh avec une population estimée à 137800 habitants.

Elle couvre une superficie de 2355 km². Elle est située dans la zone agro-pastorale du département. La pluviométrie moyenne est 400 mm.

Les principales activités des populations de cette commune sont : L'Agriculture, l'élevage, l'artisanat, et le petit commerce.

Les principales voies d'accès sont des pistes rurales une route latéritique sur 44 km.

4.4.2. Infrastructures disponibles

- 7 CSI et 24 Cases de santé, 132 écoles primaires, 6 CEG et Centre Alpha ;
- 172 Puits cimentés,
- 22 forages,
- 123 puits traditionnels,
- 6 Mini AEP,
- 1 magasin de commercialisation de sésame

- 3 principaux marchés : Gararé (marché à bétail construit), Gao, kahingatari (marché à bétail en construction) ;

4.4.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les principales cultures pratiquées sont : Mil, sorgho, arachide, niébé et sésame et les principales espèces animales élevées sont : Bovin, ovins, caprins, camelins, asines et volailles

4.4.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés et exportés : mil, niébé, arachide, sésame , la volaille, les petits ruminants et les gros ruminants

4.4.5. Problèmes identifiés

- Manque des débouchés pour les produits agricoles et pastoraux;
- Manque des voies d'accès au niveau des marchés;
- Manque des structures de micro finance;
- Manque de semences de qualité ;
- Attaques d'ennemis des cultures ;
- Insuffisance d'infrastructures scolaires, sanitaires, et hydrauliques.

4.4.6. Action prioritaires et besoins exprimés

- Construction d'une route Ourafane _ Issawane 26km et Ourafane _ kaihingatari Belbegi 45 km ;
- Création des boutiques d'intrants agricoles ;
- Création des banques céréalières ;
- Création des banques d'aliments bétail ;
- Aménagement de marché ;
- Transformation de certaines cases de santé en CSI et appui en matériels roulants;
- Construction des Banques d'Aliments Bétail.

4.4.7. Partenaires intervenants dans la commune

PAC3, PPEAPES, PMERSA, Save the Children

4.5. Commune de Baoudéta / Tessaoua

4.5.1. Présentation de la commune

La commune de Baoudéta est rattachée au canton de Tessaoua situé dans le département de Tessaoua même, Région de Maradi.

Le chef-lieu de la commune se situe à 22 km au sud de Tessaoua.

La commune est limitée au Nord par la commune de Tessaoua, au sud par les communes de Koono et Korgom et au sud par la commune rurale de Maijirgui

Participation H. S. S. -

Lundi, le 20 juillet 2016



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A
L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU
SAHEL (P2RS-Niger)

Le Coordonnateur

A

000044
N _____ /P2RS/MAG/EL

Monsieur *Le directeur*
de la DEP/NACh

Objet : atelier de validation de l'étude sur les
Produits dont les filières seront appuyées par le P2RS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante B « **Développement des chaînes de valeur et des marchés régionaux** » du P2RS il a été retenu au titre des activités préliminaires du document du projet, la réalisation d'une étude prospective sur les filières porteuses de la zone d'intervention du projet afin d'élaborer un plan d'action opérationnel.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner votre représentant à l'atelier cité en objet qui se tiendra le mardi 26 juillet à partir de 9 h dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

MAINASSARA Oubandawaki



Elle couvre une superficie de 74 km² et au total 17 localités dont 8 villages administratifs et 9 tribus.

La population de la commune est estimée à 12 737 habitants en 2014 dont 6 444 femmes ; avec une densité moyenne de 172,12 habitants au Km².

Les haoussas (Katsinawa) et les peuls constituent les groupes sociolinguistiques qui vivent dans la commune ; les peulhs représentent le groupe ethnique majoritaire.

La commune de Bermo est une zone pastorale par excellence.

Les principales activités des populations de cette commune sont : L'Agriculture, l'élevage, l'exploitation des RN, l'artisanat, apiculture traditionnelle et le commerce.

Les principales voies d'accès sont : une route latéritique qui traverse la commune et des pistes rurales.

4.5.2. Infrastructures disponibles

- 5 forages PMH;
- 6 Puits villageois;
- 6 puits traditionnels;
- 1 puits pastoral1;
- 1 Mini AE;P
- 1marchétraditionnel;
- 1 CSI de type II;
- 2 Cases de santé;
- 1 CEG;
- 8 Ecoles primaires;
- 1 Maderessa;
- 1 CFDC;
- 1 District Agricole;
- 1 service communal d'Elevage;
- 10 BC;
- 3 BIA.

4.5.3. Production, stockage, conservation et transformation

Sur le plan agricole, la production provient des cultures du mil, sorgho, Niébé, arachide et sésame. En élevage, les espèces animales rencontrées sont : Caprins, Ovins, bovins, camelins, asins et volaille. On y trouve également des sous-produits de l'élevage tels que le beurre, le lait, la viande, les cuirs et peaux.

4.5.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune sont:

- Produits agricoles : Mil, sorgho ; niébé, arachide, sésame;

- Bétail : Caprins, ovins, camelins, asins;
- Cuirs et peaux.

4.5.5. Problèmes identifiés

- Insuffisance d'infrastructures scolaires;
- Manque de clôture des écoles;
- Insuffisance de points d'eau modernes;
- Insuffisance des aires de pâturage;
- Décapitalisation du cheptel;
- Incidence des maladies parasitaires;
- Envahissement des aires de pâturages et couloirs par des espèces non appréciées;
- Absence d'aire d'abattage dans la commune;
- Insécurité Alimentaire chronique;
- Baisse de fertilité des terres;
- Non utilisation du matériel moderne de production;
- Pression parasitaire sur les cultures;
- Faible accès aux intrants agricoles et zootechnique;
- Conflits champêtres.

4.5.6. Actions prioritaires et besoins exprimés

- Appui en intrants agricoles ;
- Création des stocks de sécurité au niveau des grappes de villages ;
- Construction d'un magasin de stock alimentaire au niveau du chef-lieu de la commune ;
- Renforcement des capacités des producteurs (champs écoles);
- Intensification des cultures irriguées ;
- Création des parcs de vaccination ;
- Construction des Banques Céréalières, Boutiques d'Intrants Agricoles, Banques d'aliments Bétail et intrants zootechniques ;
- Diffusion des UCA et formation des producteurs,
- Création de grenier de soudure
- Mise en place des jardins de case
- Construction d'aire d'abattage
- Fonçage puits pastoraux
- Appui en intrants agricoles (promotion des semences améliorées et engrais)
- Formation et équipement des brigadiers phytosanitaires
- Création d'une laiterie et des points de collecte de lait
- Opération embouche ovine
- Opération vache laitière

- Opération élevage de reproduction

4.5.7. Partenaires au développement intervenant dans la commune

PAC III , FILETS SOCIAUX, PAM, PASADEM

4.6. Commune de Kornaka / Dakoro

4.6.1. Présentation de la commune

La commune de Kornaka est rattachée au Département de Dakoro situé région de Maradi.

Elle est limitée au Nord par les communes de Adjékoria, de BirniLallé et de Bader Goula ; au Sud par la commune de SabonMachi ; au Sud-Est par la commune de Maiyara ; à l'Est par le département de Mayahi ; à l'Ouest par la commune de Dan Goulbi ; au Sud-Ouest par la commune de Chadakori (Departement de GuidanRoumdj)

Le chef-lieu de la commune qui est Kornaka est situé sur la route goudronnée Maradi-Dakoro à 50 kilomètres de Dakoro, chef-lieu du Département.

Elle couvre une superficie de 3151km².

La commune compte cent quarante-sept (147) villages administratifs et hameaux

La population est estimée à 142 099 habitants en 2010 ; avec une densité moyenne de 45 habitants au Km²

L'indice synthétique de fécondité : 8 enfants par femmes.

Taille de la moyenne du ménage : 7 à 8 personnes.

Le taux brut d'accroissement naturel est de 3,9 par an.

Les haoussas (Gobirawa et Katsinawa), les peuls et les touaregs constituent les groupes sociolinguistiques qui vivent dans la commune ; les haoussas représentent le groupe ethnique majoritaire dans la commune.

L'Agriculture, l'élevage, l'exploitation des RN, l'artisanat et le commerce constituent les principales activités économiques des habitants de la Commune.

4.6.2. Infrastructures disponibles

- Route goudronnée,
- Route latéritique et pistes rurales avec un état moyen
- La commune dispose d'un marché traditionnel
- Parcs de vaccination : 01 ;
- Aire d'abattage : 01 ;
- Puits pastoraux : 02 ;
- Boutiques d'aliments bétails : 01 ;
- Boutiques d'intrants d'aliments d'élevage : 01 ;
- Aires de pâturage balisées : 12 ;
- Aires de pâturage non balisées : 09 ;
- Couloires de passage balisées : 08 ;

- Couloirs de passage non balisés : 03
- Sur le plan hydraulique la commune de Kornaka dispose des infrastructures et ouvrages suivants :

Type	Total	Fonctionnels	observations
Puits cimentés	242		Environ 50% de ces puits sont à réhabiliter
Puits pastoraux	02	02	-
Mini AEP	08	08	-
Poste d'eau Autonome	2	2	-
Forages	14	10	4 en panne

En matière d'Infrastructures et équipements de transport, la commune dispose d'un autogare aménagé par le PACII, des tracteurs, des camions et petits véhicules pour assurer le transport.

4.6.3. Production, stockage, conservation et transformation

La production agricole provient des principales cultures qui sont le mil, le sorgho, l'arachide, niébé. En matière d'élevage, les principales espèces animales sont les caprins, les bovins, les ovins, les asins et la volaille.

4.6.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune sont:

- Produits agricoles : Mil, sorgho ; niébé, arachide,
- Bétail : Caprins, ovins, camelins, asins,
- Cuirs et peaux.

4.6.5. Problèmes identifiés

a) Sur le plan hydraulique

- Faible taux d'accès à l'eau potable;
- Faible performance des CGPEM;
- Vieillessement des puits cimentés;
- Détournement des fonds par les CGPEM;
- Insuffisance des CGPEM.

b) Sur le plan agricole

- Pauvreté des sols;
- Insuffisance des pluies;
- Pressions parasitaires;

- Faible technicité des producteurs;
- Insuffisance du personnel d'encadrement;
- Vétusté des moyens logistiques des agents d'encadrement (Moto DT 125);
- Mauvaise gestion des BC;
- Faible fonctionnalité des OP;
- Insuffisance des BC;
- Dégradation du local du district agricole.

c) Sur le plan pastoral (Elevage)

- Manque de bloc administratif pour la CIB ;
- Dégradation des aires de pâturage;
- Insuffisance de parc de vaccination;
- Manque de clôture de marché à bétail;
- Insuffisance des équipements et matériels techniques pour la CIB;
- Vétusté des moyens logistiques;
- Insuffisance des auxiliaires para vétérinaires;
- Insuffisance des BIZ;
- Fréquence des épizooties;
- Insuffisance des aires d'abattage;
- Insuffisance des puits pastoraux;
- Manque de structuration des éleveurs;
- Insuffisance de balisage des couloirs de passage et aires de pâturage.

4.6.6. Actions prioritaires et besoins exprimés

A la lumière des contraintes identifiées, il apparaît que le problème centrale de la Commune de Kornaka c'est "la dégradation des conditions de vies des populations de la commune" engendrée par les causes suivantes :

- La difficulté d'accès à des services sociaux de base de qualité ;
- La baisse des productions agro sylvo pastorales ;
- L'insuffisance des infrastructures socioéconomiques (Transport, Commerce, Communication) ;
- La vulnérabilité socioéconomique des femmes et des jeunes ;
- La mauvaise gouvernance locale.

Ainsi, les besoins prioritaires de la commune sont :

- Fonçage de puits cimentés, réalisation des Mini AEP et forage;
- Formation / Recyclage des CGPEM en gestion, Hygiène et Assainissement;
- Réhabilitation des puits cimentés dans la Commune;
- Suivi régulier du fonctionnement des CGPEM ; Formation des CGPEM et AUE en vie associative;

- Mise en place et formation des CGPEM;
- Création des BIA et des champs Ecole/Paysans;
- Multiplication et diffusion des semences améliorées ;
- Formation/ Recyclage et équipement des brigadiers phytosanitaires;
- Vulgarisation des UCA;
- Création d'un district agricole dans la bande Sud;
- Dotation du District agricole en moto DT 125;
- Suivi régulier des BC;
- Formation des OP sur les cycles de projet;
- Création des BC;
- Réfection du local du district agricole;
- Construction et équipement du bloc administratif de la CIB;
- Aménagement des aires de pâturage;
- Construction des parcs de vaccination;
- Clôture des marchés à bétails;
- Achat des matériels et équipements techniques;
- Dotation de la CIB en moto DT 125;
- Formation / Recyclage et équipements des auxiliaires para vétérinaires;
- Création des BIZ/ BAB;
- Appui à la vaccination préventive du cheptel;
- Construction des abattoirs séchoirs;
- Fonçage des puits pastoraux;
- Organisation des éleveurs;
- Balisage des couloirs de passage et aires de pâturage.

4.6.7. Partenaires au développement intervenant dans la commune

AREN, OXFAM, PACRC, Filet sociaux, UNICEF, PAM, FAO,

V. REGION DE TAHOUA

5.1. Commune de Bagaroua

5.1.1. Présentation de la commune

La commune rurale de Bagaroua est la seule commune du département de même nom, région de Tahoua. Bagaroua, chef-lieu de la commune, est à 170 km au Sud - ouest de Tahoua, et à 110 km à l'Ouest d'Illela.

La commune couvre une superficie de 2 947 Km² pour une population de 72 293 habitants (RGP/H 2012) localisée dans 41 villages administratifs et 8 tributs et plus de 80 hameaux.

L'accès est facilité par deux (2) routes latéritiques en passant soit par la commune urbaine d'Illela ou par la commune de Dogondoutchi par Dogonkirya.

C'est zone agricole avec une pluviométrie moyenne de 300 mm à 400 mm par an.

Les principales activités sont l'agriculture et l'élevage aux s'ajoutent le commerce et l'exode rural

5.1.2. Infrastructures disponibles

La commune de Bagaroua dispose d'un important potentiel de terres aménageables constituées des terres de vallée de la Maggia, les abords des mares, les terres de glaci, les terres dunaires et les bas-fonds. Le potentiel en terres irrigables d'environ 1500 hectares dont 12 sites sont exploités et 24 mares dont 5 mares permanentes empoissonnées qui sont Dan Douchi (25 366 ha), Sahia/Wiyan Rakoumi (100 ha), Belaria, Ratta et Nissam (40 ha) ;

Ces mares jouent un rôle essentiel pour les populations avec l'agriculture qui se pratique dans leurs lits, l'alimentation en eau, l'abreuvement des animaux, etc.

En ce qui concerne les infrastructures socioéconomiques, la commune compte 65 Banques Céréalières, 1 boutique d'intrants agricoles, 176 forages maraichers, 172 puits maraichers, 3 puits pastoraux, 2 parcs de vaccination, 5 banques d'aliments bétail, 9 couloirs de passage des animaux, 3 aires de pâturage, 10 enclaves pastorales, 2 aires d'abattage, 3 marchés de bois, 9 marché hebdomadaires, 2 marchés à bétail et 2 embarcadères.

Pour l'approvisionnement en eau, la commune compte 76 puits cimentés, 6 mini AEP, 5 postes d'eau autonomes et 35 forages équipés à motricité humaine.

Concernant le réseau routier, on dénombre 3 routes latéritiques :Bagaroua-Illela sur 110 km, Bagaroua-Dogon Kiryasur 70 km, Bagaroua-Tebaramsur 25 km ;et 6 pistes rurales.

5.1.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les principales cultures pluviales sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le voandzou et l'oseille.

La disponibilité de la vallée de la Maggia et des mares est un atout favorable pour la pratique des cultures irriguées. Sur plus de 1500 ha de superficies exploitables, 450

ha sont actuellement exploitées par 2500 exploitants maraîchers. Les principales cultures sont l'oignon, la tomate, la salade, le chou et le dolique. De cette activité, les populations des trois zones(Gougouhéma, Sahia et Adoua) tirent au moins 35% de leurs revenus.

Le cheptel, constitué de bovins, ovins, caprins, camelins, équins et asins, est d'environ 60 807,75 UBT en 2013.

L'existence des mares permanentes permet le développement de la pêche dans la commune. En 2013, la Commune comptait 258 pêcheurs répartis dans 11 groupements de pêcheurs. La production de l'année 2013 est de 218 tonnes de poisson au niveau de la mare de Dan Douchi.

La conservation se fait pour certains produits comme le niébé, le poivron, l'oignon, etc. Par contre, il n'existe aucune unité de transformation localement en dehors de l'extraction artisanale d'huile et de tourteaux d'arachide par les femmes.

5.1.4. Commercialisation des produits

La commune dispose de 9 marchés hebdomadaires : Changnassou, Adoua, Bagaroua, Gougouhema, Sahia, Akassou, Tawaye, Samiya et Ambagoura. Le marché de Adoua et celui de Changnassou sont les plus importants. Ce dernier a une envergure nationale et même internationale. Il dispose d'un important marché à bétail. Compte tenu de sa position, ce marché constitue l'un des poumons économiques de la Commune Rurale de Bagaroua.

Les principaux produits vendus sont : les céréales, les animaux, les sous-produits d'élevage, les produits de pêche, de la cueillette, les nattes, les cuirs et peaux, la volaille et des produits de transformation locaux (beignets, galettes ...).

La commercialisation des animaux sur pied est aussi importante au niveau de la commune. Ainsi, de janvier à août 2014, la situation sur les marchés de Bagaroua et de Changnassou est la suivante :

Espèces	Bovins		Ovins		Caprins		Asins		Camelins	
	Présentés	Vendus	P	V	P	V	P	V	P	V
Effectifs	1627	685	5413	1212	5970	1417	744	444	1512	384

5.1.5. Problèmes identifiés

Les principaux problèmes relevés sont :

- Enclavement des zones de production et mauvais état des routes et pistes
- Système rudimentaire d'exploitation des terres ;
- Insuffisance d'ouvrages de retenue d'eau ;
- Ensablement et envasement des mares ;
- Faible accessibilité des producteurs aux intrants agricoles et zootechniques ;
- Difficultés d'acheminement et d'écoulement des produits agricoles, pastoraux et halieutiques;

- Insuffisance dans la gestion des banques céréalières et des banques d'aliments pour bétail ;
- Manque de la délimitation des aires de pâturages et couloirs ;
- Colonisation des aires de pâturage par des espèces non appréciées ;
- Manque d'hygiène dans l'entretien des carcasses ;
- Manque des unités de transformation des produits agropastoraux ;
- Insuffisance d'abattoirs-séchoirs ;
- Mares non aménagées et sous exploitées par non empoissonnement ;
- Insuffisance de l'encadrement et du contrôle par les services de l'Environnement pour le respect des normes de pêche ;
- Manque des moyens de conservation et transformation du poisson ;
- Mévente du poisson pendant la période hivernale.
- Absence de structures de financement et de crédit rural de proximité.

5.1.6. Actions prioritaires et besoins identifiés

Les actions prioritaires à réaliser sont :

- Désenclavement des zones à hautes potentialités Agricoles ;
- Réhabilitation des axes routiers existants et construction de nouveaux tronçons ;
- Aménagement des mares ;
- Aménagement de sites de culture de contre saison ;
- Réhabilitation de seuils d'épandage ;
- Récupération de terres à travers les activités CES/DRS ;
- Fonçage de puits maraichers ;
- Introduction et multiplication des semences améliorées ;
- Délimitation et balisage des couloirs de passage et aires de pâturage ;
- Création d'abattoir séchoir ;
- Lutte contre les plantes envahissantes (jacinthe d'eau, sida cordifolia)
- Empoisonnement et enrichissement de mares ;
- Dotation des pêcheurs en chaîne de froid (congélateur gaz, camion frigorifique) ;
- Mise en place de comptoirs de commercialisation des produits agro-pastoraux ;
- Aménagement de marchés ;
- Renforcement de capacité des acteurs ;
- Plaidoyer pour la mise en place d'institutions de micro-finance.

5.2. Commune de Allakaye / Bouza

5.2.1. Présentation de la commune

La commune rurale d'Allakaye se trouve dans le département de Bouza, région de Tahoua. Elle couvre une superficie de 440 km², et sa population est estimée à 80 280

habitants en 2012. Allakaye chef de la commune rurale est située à environ 45 km à l'ouest de la ville de Bouza.

La commune d'Allakaye est subdivisée en deux (2) secteurs (le plateau et la vallée), elle comprend 53 villages administratifs et hameaux.

La Commune de Allakaye est caractérisée par les plateaux tabulaires, cuirassées entaillées par les vallées dont les plus importantes sont celles de : Tadoupta, Gourgou toulou et Angoual Déniá. La moyenne pluviométrique annuelle est de 400 mm.

L'agriculture ; bien qu'elle est caractérisée par un relief très accidenté, elle occupe plus de 98% de la population active. Ainsi pour satisfaire ces besoins en terre de culture, la population est obligée d'étendre les superficies cultivables par les travaux de récupération des terres de glacis et de plateau.

L'Élevage constitue la deuxième activité économique de la population de la Commune de Allakaye. Le cheptel est estimé à 159 595 UBT. Il est composé des gros et petits ruminants. L'aviculture est pratiquée dans tous les villages.

L'exode rural constitue une activité économique très importante après les récoltes ; les revenus tirés de l'exode et ramenés au village contribuent principalement à assurer la sécurité alimentaire des ménages. L'exode est une habitude et même ancré dans la culture des habitants de la commune d'Allakaye. Au vue de son apport on peut le considéré comme une stratégie de survie des populations.

5.2.2. Infrastructures disponibles

Le système d'alimentation en eau est caractérisé par une prédominance des puits notamment traditionnels. La commune d'Allakaye dispose de 44 puits cimentés, 4 mini AEP et 193 puits traditionnels (193).

Sur le plan infrastructures économiques, la commune 18 banques céréalières, un magasin de stockage, 3 boutiques d'intrants agricoles et 4 marchés hebdomadaires.

Les terres cultivables sont constituées de plateau, des vallées et des bas-fonds pour une superficie estimée à 1065 686 ha. Les cultures irriguées ne sont praticables que dans la vallée du terroir de Karkara où des sources importantes d'eau coulent toute l'année. Seules 70ha en moyenne sont mise en valeur ces dix dernières années sur un potentiel de 200 hectares exploitables.

En ce qui concerne les voies de communication, la commune ne dispose pas de réseau routier. Le seul tronçon qui date des années 60 reliant Badaguichiri à Tadoupta dans la vallée d'une longueur de 20 km est très dégradé. On trouve aussi des pistes rurales réalisées par les populations tels que les pistes comme : Allakaye-Angoual Déniá- Takoulé : 17km ; Angoual Déniá-Tama : 14km ; Allakaye- Ayawane : 15km ; Allakaye Wandalé : 10km qui sont des atouts à capitaliser pour rendre fluide la circulation des personnes et des biens à l'intérieur de la commune.

5.2.3. Production, stockage, conservation et transformation

Etant principalement constituée des plateaux, la commune de Allakaye est une zone de production d'arachide par excellence.

Concernant le maraichage, il n'est pratiqué que dans la vallée de Karkara pour les produits tels que le dolique, la tomate, la patate douce, le manioc, etc.

Il n'existe aucune unité de transformation des produits agro- sylvo – pastoraux dans la commune. Seules les femmes exercent l'extraction artisanale d'huile et de tourteaux d'arachide. La grande partie de l'arachide produite est généralement vendue sur les marchés après les récoltes.

5.2.4. Commercialisation des produits

Le secteur tertiaire est caractérisé par le commerce informel des produits agricoles, du bétail, de la volaille. La commune d'Allakaye dispose de 74 boutiques, 83 commerçants ambulants/étalagistes et 53 revendeurs des céréales.

La commune compte 4 marchés hebdomadaires : Tadoupta, Asoudjé, Angoual Denya et Allakaye. A côté de ces marchés intérieurs, il faut ajouter les marchés environnants à savoir Ayawane dans la commune de Tama et Kaoura Acha dans la commune de Badaguichiri.

Il faut noter que malgré l'état défectueux des pistes, celles-ci drainent fréquemment des véhicules parfois venant de Nigeria pour ravitailler les petits marchés locaux en produits de première nécessité ou transporter des passagers.

5.2.5. Problèmes identifiés

Les principales contraintes relevées sont les suivantes :

- L'enclavement des zones et l'impraticabilité des pistes de desserte ;
- L'insuffisance de mise en valeur des koris et des vallées
- L'insuffisance des terres cultivables
- L'insuffisance du personnel d'encadrement technique des producteurs (manque de district agricole dans la commune)
- La non disponibilité d'intrants agricoles au niveau des villages notamment les semences améliorées
- L'insuffisance des Banques Céréalières
- L'absence de Banques Aliments Bétail (BAB),
- L'insuffisance des aires de pâturages,
- L'insuffisance de points d'eau d'abreuvement,
- L'existence du socle rendant la nappe phréatique profonde,
- La faible organisation des acteurs des filières
- L'insuffisance des marchés de grande importance
- Le non équipement des marchés en infrastructure,
- L'insuffisance d'échange commercial

- L'inexistence des structures de financement de proximité ou d'accès aux crédits dans toute la commune

5.2.6. Actions prioritaires à mener pour développer la Commune

- Désenclavement de la commune par la réhabilitation et la construction de routes latéritiques
- Aménagement des vallées et des koris pour réduire l'érosion hydrique et protéger les sites de production maraîchère
- Réalisation d'un diagnostic des Banques céréalières existante et mise en place des nouvelles banques céréalières et des banques d'intrants
- Redynamisation des organisations de producteurs
- Renforcement de l'encadrement au producteur par la création d'un district agricole et d'un service communal de l'Elevage dans la commune
- Construction de case santé vétérinaire et des Parcs couloirs de vaccination
- Construction des Aires d'abatage des animaux
- Aménagement des marchés
- Appui aux femmes la valorisation de l'extraction d'huile d'arachide
- Mise en place de structure de financement de proximité

5.2.6. Les partenaires intervenants dans la commune rurale de Allakaye

Partenaire	Domaine d'intervention	Financement
Projet de mobilisation des eaux pour le renforcement de la sécurité alimentaire (PMERSA)	Sécurité alimentaire	
Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF)	Sécurité alimentaire et nutritionnelle, Développement des pôles économiques,	FIDA
Projet Badéguichiri (PGBV/B)	Infrastructures, CES/DRS, Banques céréalières	
Coopération Financière Allemande (FICOD)	Infrastructures	Allemagne
VRACS (JICA)	Champs écoles, appui en semences, renforcement des capacités	
Les agences des nations unies (PAM, UNICEF, PNUD, FAO,)	Multisectoriel	

5.3. Commune de Tassara

5.3.1. Présentation de la commune

La commune rurale de Tassara est située dans la partie nord de la région de Tahoua. Elle est la seule commune du département de Tassara.

La commune est située entre les Isohyètes 100 mm au Nord et 200 mm au Sud. Les 2/3 du territoire de la commune reçoivent moins 100 mm de pluies par an. C'est une commune à vocation pastorale.

La végétation est de type désertique, composée des formations ligneuses rabougris dans les vallées et de formations d'arbres disséminées entre les dunes.

La commune couvre une superficie de 26 500 Km² une population de 24 950 habitants répartis dans plus de 30 villages ou hameaux et 120 campements.

L'économie des ménages dans la commune rurale de Tassara repose essentiellement sur l'élevage de type nomade. La production de lait des troupeaux participe dans une large mesure à l'alimentation des populations. Cette production en lait et produits laitiers est maximale pendant l'hivernage et régresse voire tarisse pendant la saison sèche.

5.3.2. Infrastructures disponibles

La couverture des besoins en eau des populations et du cheptel, au niveau de la commune rurale de Tassara est assurée par 20 forages, une AEP, une mini AEP, 9 stations de pompage pastorales dont 3 privées, 5 contres puits, 4 contres puits de secours, 32 puits cimentés et 98 puits traditionnels.

En outre, la commune dispose d'un réseau hydrographique localisé au niveau des vallées et mares naturelles. Les principales mares temporaires sont : Eghazarmakarane, Egawane, Ajimilé, Amassara, Tinagoulgoul. Ces eaux de surface permettent entre autre la couverture d'une partie des besoins en eaux des populations, des animaux et le rechargement des nappes alluviales.

En termes d'infrastructures zootechniques et vétérinaires, la commune de Tassaracompte 1 Centre d'Intervention de Base (CIB), 3 cases de santés, 7 parcs couloirs de vaccination et 5 banques aliment de bétail dont 4 fonctionnelles.

On dénombre également 24 banques céréalières et 2 magasins de stockage.

Les voies communication utilisées sont les pistes rurales. La commune compte deux pistes balisées (Tchintabaraden – Tassara et Tassara – Ingal) et plusieurs pistes non aménagées reliant différentes localités de la commune.

5.3.4. Production, stockage, conservation et transformation

L'activité principale des populations de la commune est l'élevage. Il y a cependant les pratiques agricoles avec des cultures pluviales dans les vallées agricoles de Ajimilé et de Tarissadet et le maraîchage autour de 3 villages : Eghazarmakharane, Ajimilé et Al-Ourch.

Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les camélins, les asins et les équins. L'élevage est de type extensif.

Selon le RGAC de 2006 réactualisé en 2011, l'effectif du cheptel de la commune est de 463 643 têtes dont 185 724 bovins, 103 499 ovins ; 128 220 caprins, 8 661 caméliens, 35 775 asins et 1 766 équins soit environ 182 179 UBT.

es animaux sur pieds restent les principaux produits de l'élevage. Les autres filières (production de lait, de viande, de cuirs et peau --- etc.) sont de moindre importance. La production de lait est essentiellement auto consommée.

5.3.5. Commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux

Le commerce constitue la deuxième activité des populations et est pratiqué par deux types d'acteurs : les revendeurs des produits manufacturés et agricoles et ceux qui exercent dans le commerce des animaux sur pieds. Les échanges commerciaux s'effectuent au niveau des marchés hebdomadaires à l'intérieur de la commune et à l'extérieur avec les autres communes voisines, ainsi qu'avec l'Algérie le Nigeria et le Mali. Les échanges avec l'extérieur portent sur le bétail, les pâtes alimentaires, les hydrocarbures, le sel et d'autres produits de consommation.

On dénombre dans l'ensemble de la commune six marchés hebdomadaires non aménagés (Midal, Tarrissidet, Tassara, Egawane, Loubérateet Intamat) et trois aires d'abatage aménagées. Ces marchés à bétail ne sont pas régulièrement suivis, ce qui ne permet pas de disposer des statistiques complètes des effectifs d'animaux présentés et vendus. Cependant les marchés de Tarissadet et celui d'Egawane sont les plus importants en termes de flux de transaction d'animaux.

Les exportations des animaux se font vers l'Algérie et le Nigéria. Cette activité charrie un nombre important d'intermédiaires et de convoyeurs d'animaux.

Les petits ruminants se taillent une large place des effectifs vendus. Les prix de vente des animaux sur le marché connaissent des fluctuations saisonnières importantes. Ainsi, la valeur marchande des animaux commence à se valoriser avec l'installation de la campagne hivernale et croît pour atteindre son summum en octobre et novembre. Elle décroît ensuite pour atteindre son minimum en avril et mai.

5.3.6. Problèmes relevés

Les principales contraintes au développement de la commune sont :

- L'enclavement de la commune ; il n'y a aucune route latéritique reliant Tassara à d'autres localités ;
- Les difficultés d'approvisionnement en céréales et aliments bétail de complément ;
- L'insuffisance des banques céréalières et la mauvaise gestion de celles existantes ;
- L'absence de valorisation des sous-produits d'élevage (lait, viande, cuirs et peaux) ;
- La faiblesse de la production maraîchère ;

- L'insuffisance des aliments pour bétail
- La dégradation du fourrage naturelle par le feu de brousse ;
- L'absence des structures de financement et de crédit rural de proximité ;
- La faible organisation des acteurs locaux (éleveurs) ;
- Le non aménagement des marchés et d'aires d'abattage des animaux.

5.3.7. Actions prioritaires et besoins

Les actions prioritaires à réaliser sont entre autres :

- L'aménagement des pistes rurales (Tassara-Tchintabaraden);
- La construction de case santé vétérinaire et des Parcs couloirs de vaccination;
- La construction et l'aménagement des Aires d'abatage des animaux;
- L'Appui à l'organisation des campagnes de vaccination des animaux;
- La mise en place et le renforcement des banques d'aliments pour bétail;
- L'aménagement des marchés à bétail;
- L'appui à la valorisation des produits de l'élevage (laiteries modernes) ;
- La clôture des sites maraichers et le fonçage des puits maraichers;
- La réalisation d'un diagnostic des Banques céréalières existante et la création des nouvelles banques céréalières;
- Les opérations de récupération des terres dégradées (CES/DRS : banquettes, demi-lunes,);
- L'organisation des opérations de reboisement et d'ensemencement;
- La protection du pâturage par la réalisation des bandes pare feux.

5.4. Commune de KAO / Tchintabaraden

5.4.1. Présentation de la commune

La Commune Rurale de Kao se trouve dans la partie Sud du département de Tchintabaraden, région de Tahoua.

Avec une superficie estimée à 3 322 km², la commune de Kao compte 54 villages administratifs ou tribus et 67 campements.

Selon les résultats du RGPH 2012, la commune de Kao compte 65 197 habitants dont 31 907 hommes et 33 290 femmes.

La commune de Kao est une zone agro-pastorale avec une pluviométrie moyenne de 250 mm par an. L'élevage constitue avec l'agriculture, les principales activités économiques des populations de la commune rurale de Kao.

5.4.2. Infrastructures disponibles

Sur le plan agricole, la commune dispose des grands sites de production maraîchère notamment autour des nombreuses mares temporaires (Eghadey, Edouk, Kao, Bagarée, Intanaghwat et Tadakamout).

Ces mares assurent aussi la couverture d'une partie des besoins en eaux des populations, des animaux et le rechargement des nappes alluviales.

En termes d'infrastructures zootechniques et vétérinaires, la commune compte 1 case de santé vétérinaire, 5 parcs couloirs de vaccination et 6 banques aliment bétail.

Concernant les infrastructures hydrauliques, l'accès à l'eau des populations de la commune rurale de Kao est assuré par des points d'eaux modernes, des points d'eau traditionnels et les eaux de surface retenues dans les mares. Ainsi, la commune de Kao dispose en 2011 de 56 puits cimentés dont seulement 36 sont fonctionnels et muni AEP.

La couverture des besoins en eau des populations est relativement faible. Sur la base des points d'eau actuellement fonctionnels, le taux de couverture des besoins en eau est estimé à 45,85%.

Pour ce qui est du transport, dans la commune rurale de Kao, le transport est intimement lié au commerce. Le trafic des véhicules dépend en effet des jours d'animation des marchés. Le réseau routier étant très peu développé, ceci a en effet, des répercussions sur la mobilité des personnes et des biens. La seule route latéritique ne traverse le vaste territoire de la commune que sur 25 km joignant Kao à la route nationale qui relie Tahoua-Agadez.

5.4.3. Production, stockage, conservation et transformation

Au niveau de Kao, la production agricole reste tributaire de la pluviométrie qui est souvent insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Les principaux produits cultivés sont le sorgho et le mil qui sont généralement autoconsommés et le niébé cultivé pour être en grande partie commercialisé. Les autres produits sont les cultures maraichères (pomme de terre, la laitue, le chou, le melon, poivron, piment, carotte, patate douce, l'oignon et la tomate)

Quant l'élevage, il est de type extensif et transhumant. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les caméliens, les asins et les équins.

Selon le RGAC de 2006 réactualisé en 2011, l'effectif du cheptel de la commune est de 138 639 têtes dont 36 740 bovins, 31 000 ovins ; 53 900 caprins, 3 152 caméliens, 12 725 asins et 1 122 équins soit environ 37 496 UBT.

Les animaux sur pieds restent les principaux produits de l'élevage. Les autres filières (production de lait, de viande, de cuir et peau --- etc.) sont de moindre importance.

Au niveau de Kao, il n'existe pratiquement pas d'industries de transformation des produits agropastoraux. Cependant une partie de la production du lait qui n'est pas consommée est transformée par les femmes en fromage, en lait caillé ou en beurre destinés à la vente. En outre, les cuirs et peaux sont soit exportés à l'état brut soit tannés et utilisés par les artisanats locaux pour la confection de divers articles.

5.4.4. Commercialisation des produits

Le commerce est pratiqué par deux types d'acteurs : les revendeurs des produits manufacturés et agricoles et ceux qui exercent dans le commerce des animaux sur pieds. Les échanges commerciaux s'effectuent au niveau des marchés hebdomadaires à l'intérieur de la commune et à l'extérieur avec les autres communes voisines, ainsi qu'avec le Nigeria. Les échanges avec l'extérieur portent essentiellement sur le bétail sur pied.

On dénombre dans l'ensemble de la commune 4 marchés hebdomadaires mixtes (marchandises et bétail) dont un seul est aménagé, et une aire d'abattage aménagée.

Les principaux produits échangés sur ces marchés sont les céréales, le bétail, les produits de première nécessité, les produits maraîchers, les produits de cueillette, les produits artisanaux, les habits etc.

5.4.5. Problèmes identifiés

Les principales contraintes qui entravent le développement de la commune rurale de Kao sont :

- L'enclavement des zones et l'impraticabilité des pistes de desserte ;
- L'éloignement des centres d'approvisionnement des produits ;
- L'insuffisance et la vétusté des infrastructures (marchés, aires d'abattage, points d'eaux pastoraux, etc)
- La non disponibilité des intrants agricoles et pastoraux de qualité ;
- la faiblesse d'animation des marchés locaux et le manque de marchés à bétails modernes ;
- le parc automobile vieillissant ;
- L'insuffisance de points d'eau modernes et le faible maillage en points d'eau pastoraux
- La faible organisation des acteurs des filières
- l'accès limité aux crédits des agents économiques ;

5.4.6. Actions prioritaires à mener pour développer la Commune

- Redynamisation des organisations de producteurs
- Mise en place des boutiques d'intrants agricoles
- Réalisation d'un diagnostic des Banques céréalières existante et mise en place des nouvelles banques céréalières et des banques d'aliments bétail
- Renforcement de l'appui conseil aux producteurs et éleveurs
- Construction de case santé vétérinaire et des Parcs couloirs de vaccination
- Construction des Aires d'abatage des animaux
- Aménagement des marchés à bétail
- Valorisation des produits de l'élevage par l'appui aux femmes pour la transformation du lait et du beurre.

5.4.7. Les partenaires intervenants dans la commune rurale de Kao

Partenaire	Domaine d'intervention	Financement
Programme d'actions communautaire (PAC3)	Multisectoriel	Banque Mondiale
Programme Nigéro Allemande d'Appui à la Décentralisation et la Bonne Gouvernance (ProDec)	Renforcement des capacités, Appui en équipement et matériels	GIZ
Programme de Promotion de l'Agriculture Productive (PromAP)	Agriculture, irrigation Renforcement des capacités	GIZ
Coopération Financière Allemande (FICOD)		Allemagne
Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP)	AGR, Banques céréalières, Appui en semences	Etat
Projet d'appui à la production pastorale (PAPAT)	Elevage	UE
PANA résilience	AGR, Agriculture, Elevage	
ONG HedTamat	Agriculture, Elevage, Hydraulique,	
Les agences des nations unies (PAM, UNICEF, PNUD, FAO,)	Multisectoriel	

V. REGION DE TILLABERY

6.1. Commune de Dingazi / Ouallam

6.1.1. Présentation de la commune

La commune rurale de Dingazi est l'une des quatre (4) communes que compte le Département de Ouallam. Elle est située dans la partie Sud-Est du département et s'étend sur une superficie de 1932 km² répartie dans 41 villages administratifs pour une population de 44 486 habitants.

Dingazi Banda (le chef-lieu de commune) est situé à 56 km de la ville de Ouallam relié par la RN 27, une route latéritique actuellement en mauvais état.

La commune rurale de Dingazi présente un climat de type sahélien avec un cumul annuel moyen des précipitations de 200 à 400 mm respectivement du Nord au Sud.

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités socio-économiques de la population.

6.1.2. Infrastructures disponibles

Sur le plan des infrastructures, la situation par secteur est la suivante :

- 174 ouvrages composés de 105 puits cimentés, 6 puits traditionnels, 60 forages et 2 Mini AEP multi villages ;
- Sur le plan hydrographique, la commune dispose 4 mares permanentes et 10 semi permanentes, un périmètre irrigué et une centaine de sites maraîchers;
- 59 banques céréalières (BC), 40 boutiques phytosanitaires, et 13 magasins de warrantage;
- Infrastructures d'élevage: 1 banque d'aliment pour bétail, 1 parc de vaccination, 2 marchés à bétail, 2 couloirs de passage des animaux (148 Km) et 5 para vétérinaires;
- Le réseau routier est constitué que de 5 axes de routes latéritiques notamment Dingazi-Ouallam (55km), Dingazi-Farka (40km), Dingazi-Bérezedo-Soudjezedo (15km), Farka-FeganKabé (35km) et Youmandi-Tondikandia (10km).

6.1.3. Production, stockage, conservation et transformation

La production agricole est essentiellement dominée par les cultures pluviales à savoir : le mil, le niébé, le sorgho, l'arachide le sésame, le voandzou et l'oseille.

Les cultures irriguées concernent le chou, la laitue, la tomate, le piment et la patate douce. au niveau des sites maraichers que sont les alentours des mares permanentes et au niveau du périmètre irrigué de Farka.

Il n'y a aucune transformation des produits agropastoraux au niveau de la commune de Dingazi Banda.

6.1.4. Commercialisation des produits

Dans la commune de Dingazi Banda, les activités commerciales ont eu lieu dans 4 marchés hebdomadaires (Dingazi Banda, DareyBangou, Yadia et FéganKabé).

Les principaux produits locaux commercialisés sont le niébé et le bétail sur pied à destination généralement de Niamey.

6.1.5. Problèmes identifiés

Les problèmes qui entravent le développement des filières agropastorales au niveau de la commune de Dingazi Banda sont :

- L'enclavement de la commune et le mauvais état des routes et pistes de desserte tant à l'intérieur de la commune qu'avec les autres communes;
- L'insuffisance du personnel d'encadrement technique des producteurs (District agricole et Elevage);
- La non disponibilité d'intrants agricoles au niveau des villages notamment les semences améliorées;
- Le non fonctionnement des banques céréalières existantes;
- L'insuffisance d'infrastructure d'élevage (une seule BAB, un seul parc de vaccination, l'absence de BIZ, de puits pastoraux et d'aire d'abattage) ;
- L'insuffisance d'aires de pâturage et leur mauvaise répartition spatiale ;
- La colonisation des aires de pâturage par *Sida cordifolia*, une espèce envahissante pas appréciée par les animaux;
- Le rétrécissement des espaces pastoraux (aires de pâturage et couloir de passage) suite à l'avancée du front agricole sous l'effet de la pression démographique ;
- Le problème de vols de bétail, conséquence du contexte d'insécurité au nord de la commune;
- les difficultés de conservation et d'écoulement des produits maraîchers;
- La faible animation des marchés qui ne sont pas aménagés;
- L'absence de structure de financement de proximité

6.1.6. Les actions prioritaires et les besoins exprimés

Les actions prioritaires à réaliser sont :

- L'intensification et la diversification des productions agropastorales
- L'aménagement des mares et des sites maraîchers
- La récupération de terres dégradées dans un but pastoral par l'emblavement d'espèces fourragères locales ;
- La restauration des pâturages par la lutte mécanique contre *Sida cordifolia*
- La redynamisation des Banques Céréalières non fonctionnelles
- La construction et l'approvisionnement de nouvelles Banques céréalières

- Rendre fonctionnel le périmètre irrigué de Farka ;
- Construction des magasins de stockage
- La réhabilitation des banques céréalières et la création des nouvelles BC
- La redynamisation des organisations des producteurs et d'éleveurs
- L'aménagement des marchés
- Création d'une agence de micro-finance dans la commune

6.1.7. Partenaires au Développement intervenant dans la commune de Simiri

partenaires Techniques et financiers (PTF)	Nationaux		Internationaux		Domaines	Année
	Projet /P	ONG	Projet /P	ONG		
PACIII	x				Développement Local : PDC, Microprojets, Réhabilitation infrastructures	2010
GIZ				x	Développement Local : PDC, Appui à la décentralisation et renforcement des capacités	2015
OXFAM GB				x	Agriculture	
KARKARA		x			Développement Local	
ADL		x			Appui technique pour la Réactualisation du PDC expiré	2015
CADEV				x		
SAMARITANS PURSE				x		
ISLAMIC RELIEF				x	Humanitaire, hydraulique	2011
PGRC/DU	x				Récupération de terres	2015
Mercy Corps				x	Développement rural	2012
I3N	x				Appui technique avec affectation d'agents en montage des dossiers de MP	
UNICEF			x		Création de cantines scolaires	
Total : 12	3	2	1	6		

6.2. Commune de Simiri

6.2.1. Présentation de la commune

La Commune Rural de Simiri couvre une superficie de 2 233km² et s'étend du Sud au Nord sur 50km et d'Ouest en Est sur 85km. Elle est située à 78km au Nord de Niamey et 16km au Sud de Ouallam (Chef-lieu du département) sur la Route National (RN24).

La population de la Commune Rurale de Simiri est 103 057 habitants (RGPH 2012) localisée dans 87 villages administratifs et hameaux rattachés.

La commune de Simiri est une zone à vocation agropastorale avec des précipitations moyennes annuelles qui diminuent du Sud au Nord de 250 à 400 mm. Le relief de la commune est composé des plateaux et des bas-fonds. Sur les plateaux, Sur les plateaux se trouvent de sols sableux sur lesquels se cultivent le mil, le sorgho, le niébé et les bas-fonds sont surtout destinés aux cultures maraîchères.

Les principales activités de la population de la commune rurale de Simiri sont l'agriculture et l'élevage auxquels s'ajoute l'exode rural principalement vers Niamey (en 2011, il a été dénombré 31 873 exodants).

6.2.2. Infrastructures disponibles

La commune rurale de Simiri est dotée d'un important réseau hydrographique composé de six (6) mares permanentes (Kanda, Libbo 1et 2, Banné béri, Fandoukaina et Gatwane) et vingt cinq (25) mares semi-permanentes propice aux cultures maraîchères et à l'abreuvement des animaux.

Au plan infrastructure agricole et pastorale, la commune compte 41 Banques céréalières, 31 sites aménageables au niveau des bas-fonds, 292 Puits cimentés, 150 Puits maraichers, 8 Magasins de stockage, 9 Parcs de vaccination, 42 enclaves pastorales, et 1 Mini Abattoir

En termes de routes, Simiri est relié à Niamey par la route goudronnée RN24. On compte également trois routes latéritiques à l'intérieur de la commune et de nombreuses pistes rurales.

6.2.3. Production, stockage, conservation et transformation

Disposant d'un potentiel important de mares et des bas-fonds propices à l'agriculture irriguée, la commune rurale de Simiri est grande zone de production des produits maraîchers notamment la tomate.

Selon le bilan de la campagne horticole 2013-2014, au niveau du département Ouallam, environ 195,5 hectares ont été emblavés en tomate principalement dans la commune de Simiri pour une production de 3047,85 tonnes soit un rendement 15,59 tonnes par hectare.

Les principaux sites de production de la tomate sont Guéssé, Tolkoboye, Boyé Tondi, Goutoumbou et Sargane.

Il n'y a pas de transformation des produits au niveau locale mais un comptoir de commercialisation de la tomate a été construit sur le goudron au point reliant à Guéssé.

6.2.4. Commercialisation des produits

La commune rurale de Simiri est bien dotée en infrastructures commerciales. On compte 10 marchés hebdomadaires : Banné Béri, Samari, Nazeye, Tanga Koira, Kanda, Gatawane, LabouBangou, Bako Maka, Guessé et Simiri.

Les principaux produits commercialisés sont le mil, le niébé, le maïs, les produits maraichers (tomate, oignon, choux, carotte) et le bétail sur pied (ovins, bovins, caprins, volaille).

Il ya aussi un comptoir de commercialisation de Tomate sur la route de Guessé mais celui-ci n'est pas encore opérationnel.

6.2.5. Problèmes identifiés

Les principaux problèmes relevés qui entravent le développement des filières au niveau de Simiri sont :

- L'insuffisance et le mauvais état des pistes pour relier les sites de production et les marchés ruraux et l'inaccessibilité de certains sites de production pour les transporteurs;
- Les difficultés d'approvisionnement en intrants (semences, engrais, pesticides) de qualité;
- Les difficultés d'approvisionnement en eau en certaines périodes (tarissement des mares ou des puits);
- Le non aménagement des sites de production maraîchère qui ne sont généralement pas clôturés ;
- Le risques de réduction des surfaces irrigable suite à la mauvaise gestion de l'eau du forage et à l'ensablement des mares;
- L'absence de système de régulation de l'offre pendant la période de grande production pouvant entrainer la mévente et la baisse des prix au producteur;
- La faible capacité de stockage des produits et le manque de débouchés pour les produits maraichers;
- La non opérationnalité du comptoir de commercialisation de la tomate;
- La faible organisation des acteurs et le commerce informel;
- Le coût élevé du transport des produits des sites vers le marché.

6.2.6. Les actions prioritaires et les besoins exprimés

Les actions prioritaires à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du P2RS sont :

- le renforcement et la création des banques céréalières et des banques d'aliments pour bétail;
- la mise en place d'un système d'approvisionnement en intrants agricoles de qualité (semences, engrais, puits phytosanitaires et matériels agricoles);

- l'aménagement des mares et des sites maraichers au niveau des zones a fort potentiels (existence des points d'eau, proximité de la nappe);
- le renforcement des capacités des producteurs;
- les opérations de récupération et restauration des terres dégradées
- la promotion du microcrédit à travers les AGR pour les femmes et les petits producteurs;
- l'aménagement de marchés ruraux;
- la réhabilitation des enclaves pastorales et la matérialisation des couloirs de passage;
- la construction de pistes rurales pour le désenclavement des sites de production.

6.2.7. Partenaires au Développement intervenant dans la commune

Noms du Partenaire	Domaine d'appui	Réalisations
FICOD	Décentralisation	Aménagement des marchés, pistes rurales
Lucop/promap	Agriculture	Appui conseil aux producteurs, Marché de bétail
CRS/USDA	Environnement	CES/DRS : Demi-lunes, Banquettes
PASP	Sécurité alimentaire	Banques céréalières
KARKARA	Economie	Crédits féminins
PAM	Sécurité alimentaire	BC, Distribution gratuit des vivres
FAO	Agriculture, Elevage	Appui en semences, distribution petits ruminants Appui conseil et renforcement des capacités
PRODEX	Agriculture	Appui à la production, plan d'affaire
PAC	Agricole	BC, Crédit charrettes
World Vision	Hydraulique	Forages
Islamic relief	Hydraulique Sécurité alimentaire	Forages et puits BC
Qatar Charity	Hydraulique Education Economie	Forages, puits, BC
Fonds Saoudien	Hydraulique	Forages, Puits
Catholic relief	Environnement	Banquettes
OXFAM	Agriculture	Semences, récupération des terres
ILCA	Elevage	Parc vaccination
JICA	Hydraulique	Forages, Puits

6.3. Commune de Tondikiwindi / Ouallam

6.3.1. Présentation de la commune

Avec une superficie de 11902 km² la commune rurale de Tondikiwindi est la plus grande commune du département de Ouallam du point de vue de son étendue territoriale. Sa population estimée à 111490 habitants est répartie dans 85 villages administratifs.

C'est une zone agropastorale où la moyenne annuelle des précipitations est de 300 à 350 mm. L'agriculture reste la première activité économique des populations de la commune rurale de Tondikiwindi. Elle occupe plus de la moitié de la population. L'agriculture de la commune demeure une activité de substance dominée par un système extensif.

L'élevage qui constitue la seconde activité économique est très développé dans la commune et surtout celui des gros ruminants. Le système de production est marqué par l'existence de deux principaux types d'élevage notamment l'élevage de case et l'élevage extensif.

Le cheptel est composé de bovins, ovins, caprins, camelins, équins et asins. La répartition par espèce est présentée dans le tableau ci-dessous :

Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Asins	Equins
44533	93855	110532	3590	15803	615

6.3.2. Infrastructures disponibles

La commune de Tondikiwindi ne bénéficie d'aucun cours d'eau permanent, cependant on y trouve des koris (7387,61 ha) et d'importantes mares temporaires, semi-permanentes (4 à 7 mois) et permanentes alimentées par les eaux de pluies. Ces mares (2216, 25 ha) sont utilisées par la population et le bétail. Mais aussi pour la pratique des cultures maraîchères. Un potentiel d'environ 600 hectares sont exploitables pour les cultures maraîchères dont seulement 63 hectares sont mises en valeur.

Sur le plan hydraulique, la commune dispose de 254 puits cimentés, 110 forages équipés de pompe à motricité humaine, 2 Mini-AEP.

La commune dispose également de 60 banques céréalières, 10 boutiques d'intrants agricole, 2 banques d'aliment à bétail, 2 boutiques d'intrants zootechniques, 3 parcs de vaccination, une cellule d'intervention de base (élevage).

En ce qui concerne les voies d'accès, la commune n'a pas de route bitumée mais est traversée par une route latéritique de Ouallam à Mangaizé et de Tondikiwindi à Taroum sur une distance d'environ 104 km. Les autres pistes qui relient les villages sont sablonneuses et coupées à certains endroits par des koris.

La commune dispose de 7 marchés hebdomadaires : Mangaizé, Tingra, Céwane, Maourey, Taroum ,Zaroumdarey et Bondoro. Le marché de bétail de Mangaizé est un marché de renommé international doté d'un comptoir de commercialisation.

6.3.3. Production, stockage, conservation et transformation

La principale production commercialisable au niveau de la commune de Tondikiwindi est le niébé auquel s'ajoutent quelques produits maraîchers au niveau des mares et bas-fonds (choux, laitue, tomate, oignon, carotte).

L'agriculture irriguée bien que très peu développée est pratiquée essentiellement par les femmes sur 63 ha au niveau de 13 sites maraîchers aménagés et autour de certaines mares.

Il n'y a pratiquement pas de transformation des produits agropastoraux au niveau de la commune de Tondikiwindi.

Il faut noter l'existence d'un important marché à bétail aménagé pour la commercialisation et l'exportation du bétail sur pied à Mangaizé.

6.3.4. La commercialisation des produits agropastoraux

La commune dispose de sept (7) marchés hebdomadaires dont le plus connu est celui de Mangaizé avec une fréquentation de négociants du Mali, Nigeria, Benin, Togo, Burkina qui y viennent surtout pour le commerce du gros bétail et dans une moindre mesure celui de Tingra également fréquenté par des négociants maliens.

Les marchés de Céwane, Maourey et de Taroum ,Zaroumdarey et bondoro ont un rayonnement plutôt local.

Le commerce dans la commune se caractérise par la présence de quelques boutiques villageoises et de colporteurs qui assurent un approvisionnement en produits de première nécessité de ces villages.

Les produits de l'élevage (bovins, ovins, caprins et volaille) sont principalement échangés sur ces différents marchés.

6.3.5. Problèmes identifiés

Les principaux problèmes relevés sont :

- L'enclavement de la commune et le mauvais état des pistes de desserte ;
- La dégradation des terres et la baisse de la fertilité des sols;
- Le caractère extensif des systèmes de production agricole avec les matériels agricoles aratoires et la dépendance vis-à-vis de la pluviométrie;
- La difficulté d'approvisionnement en intrants agricoles de qualités (semences, engrais, produits, phytosanitaires);
- L'insuffisance de la mise en valeur des sites maraichers;
- L'insuffisance de banques céréalières et le non fonctionnement des celles existantes;
- L'insuffisance des banques d'aliments bétail (BAB) et des boutiques d'intrants zootechniques et vétérinaires;

- Le non aménagement des marchés et d'aires d'abattage des animaux;
- L'Insuffisance d'encadrement technique des producteurs et éleveurs;
- La faible organisation des acteurs des filières et le commerce informel.

6.3.6. Les Actions prioritaires

L'accent doit être mis sur les priorités ci-dessous :

- L'accroissement des productions agropastorales sur le territoire de la commune à travers l'intensification et la diversification des systèmes de production;
- La récupération des terres dégradées et glacifiées (CES/DRS) et le reboisement;
- Le développement des Cultures de variétés résistantes à la sécheresse ;
- L'aménagement des mares et la mobilisation des eaux;
- La dotation de la zone pastorale d'un bon maillage de points d'eau;
- Le désenclavement des zones à travers la réalisation d'infrastructure routières;
- Le renforcement des banques d'intrants agricoles et banques céréalières;
- La création des banques d'intrants zootechniques et vétérinaires;
- Le renforcement de l'encadrement technique des producteurs;
- Le balisage des couloirs de passage existants;
- L'aménagement des aires de pâturage;
- La construction d'aires d'abattage et d'abattoir moderne.

6.3.7. Les partenaires intervenant dans la commune de Tondikiwindi

Noms du Partenaire	Domaine d'appui	Financement
PAC/RC	multisectoriel	Banque Mondiale
PGRC-DU	Gestion des catastrophes	Banque Mondiale
Haute autorité à la consolidation de la Paix	Multisectoriel	Etat, Union Européenne
Pana Résilience	Appui aux femmes, AGR, renforcement des capacités	FEM, PNUD, CNEDD
OXFAM	Multisectoriel, sécurité alimentaire	ECHO
PAM	Sécurité alimentaire (distribution de Food et casf, nutrition)	
FAO	Agriculture, Elevage	
PRODEX	Développement des filières et des chaînes de valeur, aménagement de marché	Banque Mondiale
Catholic Relief Service (CRS)	Agriculture, Elevage	PNUD, Caritas
Qatar Chartity	Agriculture, Elevage, Environnement, Multisectoriel	
Islamic relief	Hydraulique Sécurité alimentaire	DFID
Projet Filets sociaux	Sécurité alimentaire	Banque Mondiale

VI. REGION DE ZINDER

7.1. Commune de Kantché

7.1.1. Présentation de la commune

La commune rurale de Kantchése trouve dans le département du même nom située sur la RN10 au sud de la région de Zinder. Cependant, le chef-lieu du département est Matameye situé à 12 km.

La commune est comprise entre la latitude 13°32'21" N et la longitude 8°27'46" E. Elle est limitée au nord par la commune rurale de Garagoumsa (Département de Takiéta), au sud par la commune urbaine de Matameye, à l'est par la commune rurale d'Ichirnawa et à l'ouest par les communes rurales de Daouché et de Korgom (Département de Tessaoua). La commune rurale de Kantché couvre une superficie de 148 km².

Elle est composée de 53 villages administratifs et tribus et 116 hameaux avec une population estimée à 61901 habitants en 2014 (source RGP / H 2012 réactualisé par l'INS) et une densité de 382 habitants / km².

La commune est située dans une zone agricole à vocation agro-sylvo-pastorale.

7.1.2. Infrastructures disponibles

- Un tronçon goudronné d'environ 10 km sur la route reliant Zinder à Kano (Nigeria);
- Une piste latéritique qui sert de bretelle pour le transport des produits maraichers issus des différents sites;
- La commune a un marché traditionnel qui a besoin d'un aménagement moderne;
- Aucune usine de transformation des produits agricoles ou pastoraux;
- La commune dispose de trois (3) mini AEP, vingt-huit (28) bornes fontaines, soixante-onze (71) puits villageois, vingt-quatre (24) puits cimentés, cinquante-huit (58) forages.

7.1.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les principales spéculations pratiquées sont : le mil, le sorgho, l'arachide, le niébé, le sésame et l'oseille cultivées en d'hivernage (saison des pluies) et le chou, poivron, pomme de terre, piment vert, laitue, moringa, maïs, tomate, carotte et oseille cultivés en irriguée (saison sèche).

Pour ce qui est de l'élevage on rencontre les différentes espèces telles que les bovins, ovins, équins, asins et la volaille.

7.1.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés au niveau de la commune sont entre autres le mil, le niébé, l'arachide, le sésame le maïs, les ovins, les caprins et la volaille.

7.1.5. Problèmes identifiés

- Faible réseau de mobilisation des ressources financières;
- La baisse de production agricole;
- Attaques parasitaires sur les cultures;
- Le problème d'eau potable;
- Insuffisances des terres de cultures;
- Faible accès des voies routières;
- Faible circuit d'accès aux intrants agricoles (engrais, semences améliorées) et zootechniques;
- Problème d'assainissement dans la ville ;
- Insuffisance des centres de santé intégrés (CSI) ;
- Insuffisance d'écoles primaires et de classes en matériaux définitifs;
- Dégradation de l'écosystème.

7.1.6. Actions prioritaires et besoins exprimés

- Pavage des grandes artères de la ville ;
- Transformer les cases de santé en CSI et les CSI de type 1 en type 2
- Création des infrastructures et équipements de transport notamment l'autogare ;
- Restauration de l'environnement (reboisement) ;
- Création des cantines scolaires ;
- Comptoirs de commercialisation ;
- Construction d'un marché à bétail;
- La construction de route latéritique Kantché-Dan Goudao-koundoumaoua;
- Rechargement de la route latéritique reliant les villages de Ichirnaoua-Tassaouà l'embranchement de la RN 10;
- La création des mini-AEP multi villages;
- L'électrification des villages suivants :Dan Goudao, KourniBandawa, Tassaou;
- La création des boutiques d'intrants agricoles et zootechniques;
- La mise en place des intrants agricoles (semences améliorées, engrais; UCA et les intrants zootechniques) ;
- La création des points d'eau moderne ;
- La mise en place des unités de transformation des produits agricoles (extraction d'huile);
- La formation des acteurs au développement.

7.1.7. Partenaires au développement intervenant dans la commune

UNICEF, CRS, Save the Children, la FAO, PAM, PRODEX, PASOC, Filets sociaux.

7.2. Commune de Yaouri / Kantché

7.2.1. Présentation de la commune

La commune rurale de Yaouri se situe dans la partie Sud du département de Kantché.

Le chef-lieu de la commune qui est Yaouri se trouve à 22 Km du chef-lieu du département qui est Matamèye. Elle est limitée Au nord par la commune urbaine de Matamèye et la commune rurale de Doungou; au Sud par les Commune Rurales de Bandé, Kwaya et Sassoumbroum; à l'Est par les communes rurales de Dogo et Bandé et à l'Ouest par les communes rurales Kourni et Tsaouni.

Elle compte au total 53 villages administratifs, 20 tribus et Plusieurs hameaux.

La population de la commune est estimée à 50 732 habitants dont 26 076 femmes soit 51,4%. La population est à plus de 97% rurale.

7.2.2. Infrastructures disponibles

- Deux (2) CSI et 8 CS ;
- Deux (2) écoles franco Arabes, trois (3) CEG et d'un Centre de formation aux Métiers;
- Le taux de couverture géographique d'approvisionnement en eau potable est de 67.11%, et le taux d'accès théorique de 45.25%;
- Une route latéritique qui traverse la commune sur une distance d'environ 50 Km et plusieurs pistes ;
- Infrastructures hydrauliques (forages, points d'eau modernes), en 2015 on dénombre 131 ePEM ;
- Un marché à bétail ;
- Maison du paysans (en cours de construction);
- Boutique d'intrant agricoles.

7.2.3. Production, stockage, conservation et transformation

La pluviométrie moyenne annuelle se situe entre 500 et 600 mm. Les principales cultures pratiquées sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide et sésame en hivernage et la laitue, chou, manioc, oignon, tomate, poivron canne à sucre en cultures irriguées.

Les principales espèces animales sont les suivantes par ordre d'importance : caprins, ovins, bovins, camelin, asins, équins et la volaille.

7.2.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune sont :

- Le bétail (caprins, ovins, bovins) ;
- Les produits agricoles (mil, sorgho, sésame, arachide, chou, laitue ; canne à sucre, courge, manioc, oignon, tomate, poivron ...etc.)

7.2.5. Problèmes identifiés

- Baisse de la production agricole pluviale (due à la baisse de la fertilité des terres) ;
- Difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles (engrais, semences améliorées) ;
- Insuffisance d'encadrement des producteurs ;
- Faible niveau d'organisation des producteurs ;
- Manque notoire de matériel aratoire adapté ;
- Insuffisance des terres de culture ;
- Insuffisance des voies de communications pour faire écouler les produits maraichers. Réseau routier très faible ;
- L'inexistence de marchés à bétail aménagés ;
- L'inexistence d'unités de transformation des produits agricoles ;
- Inexistence d'aire de pâturage au niveau de la commune et réduction ou morcellement de couloir de passage des animaux.

7.2.6. Besoins exprimés

- Routes latéritique pour désenclaver les sites maraichers de la commune ;
- Création des magasins pour la conservation des produits maraichers et agricoles ;
- Création des BC, BIA, BIZ ;
- Modernisation de l'agriculture ;
- Construction et équipements des classes ;
- Construire un parc de vaccination
- Aménager le marché à bétail de Kotohou,
- Aménager les sites maraichers de la commune
- Former les maraichers en techniques de conservation des produits maraichers
- Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées et assurer leur encadrement.
- Créer un comptoir au niveau de la commune
- Créer des unités de transformation de produits agricoles
- Délimiter les couloirs de passage des animaux.

7.2.7. Partenaires au développement intervenant dans la commune

UNICEF, CRS (PASAM-TAI), Filets sociaux, Save the children, FAO, PAM, UNFPA, OIM, PNUD, AFV, IAOMD, GASSEME, SONGE/ES,

7.3. Commune de Dogo / Mirriah

7.3.1. Présentation de la commune

La commune de Dogo est située dans la partie sud du département de Mirriah. Le chef-lieu de la commune est situé à 30 km de la ville de Mirriah. Elle est limitée au sud par les communes rurales de Bandé, Dungass et Wacha dans le Département de Magaria, à l'est par les communes rurales de Gouna et de Wacha, à l'ouest par la commune rurale de Droum dans le département de Mirriah, la commune urbaine de Matamèye et la commune rurale de Yaouri(département de Kantché) et au nord par la commune N°5 de la communauté urbaine de Zinder.

Elle est Constituée de 87 villages administratifs et tribus pour une population estimée à 113 447habts.

Les principales activités économiques sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. L'agriculture demeure la première activité avec comme principales cultures le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le voandzou en hivernage et en cultures irriguées la canne à sucre, l'oignon, le chou, la tomate, la courge, la laitue, le manioc, la patate douce

Les principales voies d'accès sont la route goudronnée Zinder-Magaria (actuellement en réhabilitation), la route latéritique Mirriah-Dogo (a besoin d'être réhabilité).

7.3.2. Infrastructures disponibles

- Trois (3) marchés (marché de Gada, marché de Dogo et le marché de kounkourey);
- Le réseau hydrographique de la commune rurale de Dogo se compose d'un ensemble de quatre-vingt huit (88) mares et cuvettes (428);
La Commune Rurale de Dogo recèle aussi d'importantes potentialités en eaux souterraines composées de nappes phréatiques peu profondes (4 à 5 m) et de nappes profondes (20 à 40 m);
- **Infrastructures hydrauliques** : une (1) Mini adduction d'Eau Potable (MAEP), soixante-huit (68) Pompes à Motricité Humaine (PMH) et trente-neuf (39) puits cimentés, cent quatre-vingt-dix-neuf (199) puits traditionnels.
- Le taux d'accès théorique est de 39,18% selon la DDH de Mirriah 2015;
- Une ferme avicole privée implantée dans le village de Korama;

7.3.3. Production, stockage, conservation et transformation

La commune de Dogo présente un régime pluviométrique typiquement sahélien. Les pluies sont irrégulières, mal réparties dans le temps et dans l'espace, et varient en dents de scie d'une année à une autre. Les principales cultures sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le voandzou en hivernage et en cultures irriguées la canne à sucre, l'oignon, le chou, la tomate, la courge, la laitue, le manioc, la patate douce.

Pour le volet élevage, les principales espèces animales sont les ovins, les caprins, les bovins et la volaille. La commune dispose d'une ferme avicole situé à quelques kilomètres du chef-lieu de la commune.

7.3.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune sont :

- Produits agricoles : la canne à sucre, courge, manioc, niébé, arachide, sésame, mil;
- Produits de l'élevage : les bovins, les ovins, les caprins, les asins et la volaille;
- Produits forestiers : le principal produit commercialisé est le baobab (surtout les feuilles).

7.3.5. Problèmes identifiés

Domaine de l'agriculture

- Pauvreté et insuffisances des terres de cultures;
- Forte pression démographique sur les terres de cultures;
- Insuffisance d'intrants agricoles;
- Forte pression parasitaire;
- Pratiques culturelles archaïques;
- Aléas climatiques.

Domaine de l'élevage

- Insuffisance et dégradation des espaces pastoraux;
- Faible capital en bétail des ménages;
- Faible couverture sanitaire du cheptel;
- Insuffisance d'intrants zootechniques et aliments bétail ;
- Forte pression des maladies parasitaires et Infectieuses;
- Races animales peu performantes.

Domaine de l'environnement

- Enablement des mares et cuvettes;
- Envahissement des points d'eau par les thyphas;
- Déboisement;
- Défrichement anarchique;

Domaine de la santé

- Manque d'infrastructures (Maternité, Laboratoire, Service pédiatrie et salle d'hospitalisation).

7.3.6. Besoins exprimés

- Intensification des cultures dunaires et irriguées;
- Création des banques d'intrants agricoles;
- Aménagement et restauration des espaces pastoraux;
- Appui aux ménages en kits caprins et volailles des races performantes;
- Fabrication des blocs multinationnels densifiés;

- Appui à la vaccination contre la pasteurellose PR;
- Appui au déparasitage et vaccination contre la new Castle;
- Création des banques aliments bétail;
- Lutte contre les plantes envahissantes ;
- Désensablement et protection des mares et cuvettes;

- GRN assistée ;
- Renforcement du personnel traitant;
- Equipement des CSI ;
- Multiplication des séances des sensibilisations CCC surtout les PFE;
- Appui aux sorties foraines de Vaccinations;
- Construction et équipement des infrastructures scolaires;
- Renforcement de l'encadrement pédagogique;
- Construction des points d'eau modernes;
- construction des latrines;
- renforcement de la sensibilisation et de la formation;
- Construction d'une route latéritique Dogo-lingui- Djeda-Magama;
- Construction d'une route latéritique : Makokia-Garaké-DanTata-Doulaye;
- Construction des Mini AEP (à KalgoTchama, Kalgo Maikassoua et Djeda);
- Mise à la disposition des agriculteurs des semences améliorées;
- Reconstitution du cheptel par la vulgarisation de la chèvre rousse de Maradi.

7.3.7. Partenaires intervenant dans la commune

ONG SAWKI, ONG BEEFEN, ONG GOAL, ONG IDB.

7.4. Commune de Gafati / Mirriah

7.4.1. Présentation de la commune

La Commune rurale de Gafati est située dans la partie Nord du département de Mirriah. Le chef-lieu de la commune est situé à 15 km de la ville de Mirriah et 11 km de la ville de Zinder.

La commune rurale de GAFFATI est située entre le 09°06'67" et le 09°59'19" de longitude Est, 13°74'59" et 13°96'41" de latitude Nord. Elle est limitée au nord par les communes rurales de Dakoussa et de Albarkaram à l'Est par les communes rurales de Zermou et Mazamni au Sud par la commune urbaine de Mirriah et la commune rurale de Koleram et à l'Ouest par la communauté urbaine de Zinder (Communes I, II et III). Depuis 2014 La commune rurale de Gaffati fait partie des trois (3) communes de convergence du département de Mirriah.

La commune couvre une superficie de 450 km² (source : carte diagnostic).

La population de la commune est estimée à 46 379 habitants dont 22597 femmes (RGPH 2012).

Les Haussas, les béribéris, les bouzous et les Peulhs sont les principaux groupes ethniques qu'on retrouve dans la commune.

La commune est composée de 53 villages administratifs, tributs et 95 hameau et campements.

L'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat sont les principales activités économiques des populations de la commune.

7.4.2. Infrastructures disponibles

- Une route latéritique reliant Kasama à Zermou en passant par le barrage de Toumbala qui traverse la commune du nord-est au sud-est;
- Une route latéritique allant de Zinder à Zermou;
- Un marché hebdomadaire situé à 40 km du chef-lieu de la commune (marché de Dankeni);
- BC;
- Boutique d'intrants agricoles;
- Infrastructures hydrauliques (52 puits cimentés, 106 forages à motricité humaine, une mini AEP et 117 puisards), le taux d'accès théorique est de 52,32% (DD Hydraulique Mirriah 2015).

7.4.3. Production, stockage, conservation et transformation

La commune de Gafati est l'une des communes qui enregistre les hauteurs de pluie les plus importantes du département est comprise entre les isohyètes 300mm et 400mm.

Les principales cultures pratiquées sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide en hivernage et le chou, l'oignon, la tomate et le piment en cultures irriguées.

Il n'y a pas d'unité de transformation dans la commune mais des procédés traditionnels d'extraction d'huile d'arachide.

Les principales espèces animales sont les suivantes par ordre d'importance : caprins, ovins, bovins et la volaille.

7.4.4. Commercialisation des produits

Les principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune sont :

- Le bétail (caprins, ovins, bovins et volaille) ;
- Les produits agricoles (mil, sorgho, arachide, chou, oignon, tomate, piment ...)

7.4.5. Problèmes identifiés

- Manque de clôture au périmètre maraîcher;
- Difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles (engrais, semences améliorées) ;
- Manque d'un agent d'agriculture;

- Attaques des parasites sur les cultures;
- Difficulté d'accès au marché principale de la commune.

7.4.6. Besoins exprimés

- Aménager les sites maraichers de la commune,
- Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées,
- Encadrement des producteurs,
- Promouvoir la psy culture,
- Formation en technique de conservation du poivron,
- Créer des comptoirs de commercialisation du poivron,
- Créer des déboucher pour la pêche et la vente du poivron.

7.4.7. Partenaires au développement intervenant dans la commune

Partenaires	Domaines d'intervention
UNICEF	Protection sociale, protection de l'enfant, ATPC, PFE éducation, malnutrition
PNUD	Développement communautaire; OSV SCAPRU
OCHA	Humanitaire
FAO	Sécurité alimentaire
UNFPA	Population, écoles des maris, Ecole 2e chance
PAM	Activités soudure, Education, récupération des terres surcreusement des mares, malnutrition
World vision	Éducation/santé Protection sociale gestion des catastrophes
GOAL	Sécurité alimentaire
SOS Sahel International (CRAC-GRN	Gestion des ressources naturelles
HumanAppeal International (HAI)	Education
Comité International pour le développement des peuples (CISP)	ATPC
JICA	Education
PMRSA	Mobilisation des eaux du sous sol
PASEHA	Wash
PADSR	Sécurité alimentaire
GAGE	Education, Santé, PFE, Nutrition
SONGE	Ecole des maris
ONG CADEL	Protéction sociale
APEBA	changement climatique (clubs d'écoute)
Al'umma	PFE

IDB (Initiative pour un Développement à la Base)	Sécurité alimentaire (activités de soudure) récupération des terres et surcreusement des mares
PAC 3	Développement local
PRODEX	Approche filières (oignon, niébé, souchet, sésame, gomme arabique, bétail cuire peau viande)
Lafia Matassa	Ecole 2e chance
ANSP	Santé/ Malnutrition modérée
Auto promotion du monde Rural (APMR)	Elaboration PDC
ONG BEFEN	Santé/ Malnutrition sévère

7.5. Commune de Koléram / Mirriah

7.5.1. Présentation de la commune

La Commune de Koléram est rattachée au Canton de Banban Tapki, département de Mirriah. Elle est située au Sud-Ouest du département.

Elle est limitée au Sud par la Commune Rurale de Gouna et la Commune N°V de la Communauté Urbaine de Zinder ; à l'Est par la Commune Urbaine de Mirriah ; à l'Ouest par la Commune N°V de la Communauté Urbaine de Zinder ; et au Nord par la Commune Rurale de Gaffati et la Commune N°V de la Communauté Urbaine de Zinder.

Le village de Koléram qui est le chef-lieu de la commune est situé à environ 15 km du chef-lieu de département (Mirriah).

La commune compte dix-sept (17) villages administratifs et six (6) hameaux.

La population est estimée à 16 250 habitants dont 8 230 hommes et 8 020 femmes. Les moins de 20 ans représentent près de 50% des effectifs démographiques.

Les principales activités économiques qui dominent le tissu économique de Koléram sont l'agriculture et l'élevage.

Les ressources en eau de surface de la commune sont constituées de vingt-huit (28) mares temporaires identifiées sur le territoire communal au cours des diagnostics zonaux.

Les ressources en eaux souterraines sont constituées par deux (2) systèmes aquifères : une nappe phréatique plus superficielle et une nappe profonde.

La principale voie d'accès au chef lieu de la commune est un embranchement latéritique de la RN1 au village de koleram (3km). Une seconde voie latéritique (d'environ 6km) désenclave le village de Diney à partir de la route Zinder-Magaria.

Un seul marché traditionnel hebdomadaire existe dans la commune (marché de Diney

7.5.2. Infrastructures disponibles

Dans le secteur de la santé, le dispositif compte quatre (4) formations sanitaires constituées d'un Centre de Santé Intégré de type I (CSI) situé à Koléram, un Centre de Santé Intégré de type réduit sis à Diney, et deux (2) cases de santé situées à Baouchéri et RigalDjerma.

Les infrastructures assurant l'approvisionnement en eau potable des populations de la commune sont constituées : d'une mini adduction d'eau potable (AEP) située à Koléram, de vingt (25) forages équipés de pompes à motricité humaine et deux (2) puits cimentés.

Ces infrastructures assurent la couverture des besoins des populations à 45%.

7.5.3. Production, stockage, conservation et transformation

Les cultures pratiquées dans la commune sont : en hivernage le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, l'arachide, le voandzou, le sésame et en culture irriguée : l'oignon, le chou, la laitue, la pomme de terre, le piment, le poivron.

Dans le domaine de l'élevage le mode dominant dans la commune est l'élevage de case. Il est pratiqué aussi bien par les nomades sédentarisés que par les sédentaires. On y rencontre des bovins, ovins, caprins, asins, volaille.

7.5.4. Commercialisation des produits

Principaux produits commercialisés ou exportés au niveau de la commune : le niébé, l'arachide, les feuilles de Baobab, le bétail, la volaille.

7.5.5. Problèmes identifiés

- Insuffisance de la couverture des besoins en eau potable ;
- Baisse des rendements agricoles, pauvreté du sol ;
- Insuffisance des infrastructures scolaires en matériaux définitifs ;
- Insuffisance des infrastructures sanitaires (exiguïté maternité, clôture CSI, etc.) et faible niveau d'hygiène et d'assainissement ;
- Vulnérabilité de la femme et de l'enfant ;
- Précarité des conditions de vie des jeunes ;
- Dégradation des ressources naturelles ;
- Précarité du système pastoral ;
- Faible performance du secteur commercial et artisanal ;
- Enclavement de la commune.

7.5.6. Besoins exprimés

- Constructions des voies d'accès dans la commune
- Création des banques céréalières
- Création des boutiques d'intrants agricoles et boutiques d'aliment bétail
- Construction d'un marché moderne
- Réalisation des infrastructures hydrauliques du village et maraichères (puits, PMH, MINI AEP etc.)

7.5.7 Actions prioritaires pour le développement

- amélioration de la couverture en eau des villages;
- amélioration de la couverture en infrastructures sanitaires;
- amélioration de l'accès aux intrants agricoles;
- amélioration des infrastructures scolaires.
- amélioration des infrastructures d'irrigation (puits, forages, réseau etc.).

7.5.8. Partenaires intervenants dans la commune

ONG IDB, PAM, FAO, UNICEF, ONG Goal, PADSR, PAC III

Annexe 1: LISTE DES 25 COMMUNES D'INTERVENTION DU P2RS – NIGER

REGIONS	DEPARTEMENTS	Nbre de communes /Département	COMMUNES	Population totale
Agadez	Aderbissinat	1	Aderbissinat	35 320
Diffa	Mainé Soroa	3	Mainé Soroa	
			Foulatari	30 953
			Nguelbeyli	21 976
Dosso	Loga	3	Falwel	57 564
			Sokorbé	35 579
			Loga	82 400
Maradi	Mayahi	2	Guidan Amoumoune	88 199
			Sarkin Haoussa	76 312
	Bermo	1	Bermo	30 761
	Tessaoua	2	Ourafane	137 850
			Baoudeta	11 867
	Dakoro	1	Kornaka	140 009
Tahoua	Bagaraoua	1	Bagaroua	72 293
	Bouza	1	Allakaye	80 280
	Tassara	1	Tassara	24 457
	Tchintabaraben	1	Kao	65 197
Tillabéri	Ouallam	3	Dingazi	44 486
			Simiri	103 057
			Tondikiwindi	111 490
Zinder	Kantché	2	Kantché	56 468
			Yaouri	50 732
	Mirriah	3	Dogo	113 447
			Gafati	46 379
			Koleram	29 583
7	14	25	-	1 625 394

Annexe 2: Répartition des filières par commune d'intervention du P2RS

